



Universidad
Zaragoza

Trabajo Fin de Grado

La langue des adolescents dans les forums
d'internet.

The language teenager use in Internet forums.

Autora

Inés Giménez Bueno

Director

Dr. Francisco José Señalada García

Grado en Lenguas Modernas

Facultad de Filosofía y Letras

Curso 2015-2016

Table des matières

| | |
|---|-----------|
| INTRODUCTION | 1 |
| 1. La variation dans la langue | 3 |
| 2. Le code phonétique et le code graphique | 4 |
| 2.1. Les transformations phonétiques | 4 |
| 2.2. Les transformations graphiques | 8 |
| 2.2.1. Les abrègements | 9 |
| 3. Le lexique | 15 |
| 3.1. Les procédés formels | 16 |
| 3.1.1. Le verlan | 16 |
| 3.1.2. La troncation | 19 |
| 3.1.3. La suffixation | 22 |
| 3.2. Les procédés sémantiques | 23 |
| 3.2.1. Les emprunts | 24 |
| 3.2.2. La phraséologie | 26 |
| 3.2.3. Les phénomènes grammaticaux | 28 |
| 3.3. Le parler jeune : les gros mots et d'autres expressions | 28 |
| 4. La syntaxe | 30 |
| 4.1. La phrase négative | 30 |
| 4.2. La phrase interrogative | 36 |
| 4.2.1. L'interrogation totale | 37 |
| 4.2.2. L'interrogation partielle | 38 |
| 4.3. La phrase subordonnée | 41 |
| 4.3.1. Les relatives | 41 |
| 4.3.2. Les complétives | 43 |
| 4.3.3. Les circonstancielles | 44 |
| 4.4. Autres phénomènes syntaxiques | 44 |
| 5. Les émoticônes | 46 |
| CONCLUSION | 50 |
| BIBLIOGRAPHIE | 52 |

INTRODUCTION

La langue, de n'importe quelle perspective (orale ou écrite, soignée, standard ou populaire, formelle ou informelle), a été un objet d'analyse tout au long de l'histoire. Cette exhaustivité dans son étude ne doit pas nous surprendre si nous tenons compte que la langue est l'outil qui nous permet de communiquer et de nous exprimer, qui définit les différentes communautés humaines du monde et les différents groupes sociaux à l'intérieur d'une communauté linguistique.

La langue orale populaire ayant déjà été largement étudiée par de nombreux linguistes, tels que Aurélien Sauvageot (1962, 1976), Françoise Gadet (1989, 2007) ou Jean-Pierre Goudaillier (2002), parmi d'autres, il n'est pas question de répéter les résultats et les conclusions de leurs analyses. Voilà pourquoi nous avons voulu nous concentrer sur un domaine d'étude plus restreint : la langue employée par les adolescents français dans quelques forums de soutien social sur Internet.

Cet essai va consister donc à analyser les différents aspects caractéristiques que présente la langue des adolescents au niveau phonétique, graphique, lexico-sémantique et syntaxique et à les opposer à une langue dite « standard ». Il s'agit d'un travail descriptif basé sur un corpus élaboré à partir de trois sites web pour des jeunes français : *PublicAdos* (http://forum.ados.fr/love/Amour/liste_sujet-1.htm), *Doctissimo* (http://forum.doctissimo.fr/psychologie/ados/liste_sujet-1.htm) et *Forum des ados* (<http://www.forumdesados.net/>). Ces trois forums de discussion nous ont fourni un éventail d'exemples composé par plus de 400 phrases, assez complet et varié pour illustrer les aspects les plus notables de la langue des adolescents.

Nous allons diviser ce travail en quatre grandes parties : les aspects phonétiques et graphiques, les particularités du lexique, la construction syntaxique des phrases et l'emploi des émoticônes. Dans la première partie, nous essayerons de présenter les variations concernant l'aspect phonétique et graphique que subit la langue des adolescents, c'est-à-dire, comment ils vont refléter dans leur écriture leur façon de prononcer un énoncé particulier, d'un côté, et comment ils vont réduire le matériel graphique de ses messages à fin d'épargner du temps et de l'espace, de l'autre côté.

Dans un deuxième temps, nous étudierons le lexique, qui constitue la partie la plus distinctive face au français normatif. Plutôt que faire une liste de correspondances entre les termes argotiques et les termes en français standard, ce qui équivaldrait à la

rédaction d'un dictionnaire d'argot, nous exposerons les différents procédés de création lexicale formelle et sémantique qui sont à la base de ces termes particuliers.

La troisième partie vise à réfléchir sur l'existence d'une syntaxe proprement familière qui se distingue de la syntaxe normative. Pour ce faire nous exposerons les traits distinctifs de l'usage que les adolescents font de quelques types de phrases dans leur écriture sur Internet : d'abord la phrase négative ; ensuite la phrase interrogative et l'emploi des différentes constructions populaires d'interrogation ; puis la phrase subordonnée et les traits particuliers des phrases relatives, complétives et circonstanciées. Finalement, nous introduirons d'autres phénomènes concernant la syntaxe tels que la dislocation, les phrases exclamatives, les expressions idiomatiques, ou l'emploi de certaines prépositions.

La quatrième partie consiste en une brève introduction à la nature et au fonctionnement des émoticônes comme substituts de quelques traits spécifiques du registre oral comme l'intonation ou la gestualité. En plus, nous ferons une petite classification des différents émoticônes selon l'intention communicative du locuteur et l'émotion qu'ils expriment.

D'ailleurs, nous avons appliqué dans chaque partie une méthode de travail similaire qui consiste à regrouper les exemples du corpus illustrant un phénomène, à les analyser cherchant des analogies et des dissimilarités, à présenter nos observations et à appuyer nos conclusions sur les références bibliographiques consultées.

1. La variation dans la langue.

Le français est une langue présentant une grande richesse de variétés qui coexistent dans la même communauté linguistique. Ces variétés changent selon le temps, l'espace, les caractéristiques du locuteur et la situation de communication. Parmi ces variétés il y en a une appelée *variation standard*, qui représente ce que l'on dénomme *la norme*. La norme est l'ensemble de règles déterminant ce qui doit être choisi parmi les multiples possibilités d'usage offertes dans une langue, des règles qui représentent ce qui est correct, régulier (Maingueneau, 2009 : 158-159) Cette langue homogène s'appuie sur les dictionnaires et les grammaires et c'est la langue dite « officielle » en France. C'est-à-dire, le français standard est celui que l'on peut trouver dans la presse ou celui qui est enseigné dans les écoles.

Pourtant, le fait qu'il existe une notion de norme met en relief l'inégalité de la langue française, puisque cette notion s'oppose à des usages pluriels. L'un de ces usages c'est la langue des adolescents. Cette forme linguistique est considérée comme non-standard et présente des traits particuliers associés fondamentalement à deux types de variations : la variation diastratique et la variation diaphasique.

La variation diastratique est en rapport avec le niveau culturel du locuteur mais aussi avec le sexe ou l'âge. Cette variation se produit au niveau de la langue (en relation avec l'utilisateur) et donne lieu aux « sociolectes ». La variation diaphasique, pour sa part, est en rapport avec la situation de communication (c'est-à-dire, avec l'usage) et le style. Elle se produit au niveau de la parole et non pas au niveau de la langue : elle est composée par des registres que le locuteur doit choisir selon les objectifs de l'échange linguistique. Les différents niveaux de la langue sont : soutenu (recherché, soigné), standard (neutre, courant), familier (relâché, spontané) ou populaire (argotique) (San Mateo et Vega, 2014 : 5-7). C'est la combinaison de ces trois derniers niveaux qui forme la langue des adolescents. Plus généralement, nous pouvons faire la distinction entre formel et informel, où s'insérerait la langue des jeunes.

En effet, la langue des adolescents constitue un véritable sentiment identitaire et un signe de différenciation des autres groupes sociaux : c'est leur façon de communiquer qui sert à désigner qui est inclus dans le groupe ou non. Cette identité linguistique, caractéristique d'une période de transition entre l'enfance et l'âge mûr que l'on appelle l'adolescence, constitue une véritable communauté linguistique qui partage « les mêmes

normes appréciatives, positives ou négatives, quel que soit leur usage spécifique » (Gadet, 2007 : 91).

Mais, est-ce que le langage des adolescents est si différent de celui des adultes ?

2. Le code phonétique et le code graphique.

La langue employée par les adolescents dans les forums d'internet est une langue écrite « oralisée », c'est-à-dire, elle reproduit à l'écrit la langue orale. Cette langue étant une réplique de leur code oral, elle cherche la rapidité de la communication et son efficacité en réduisant ce que le locuteur veut communiquer à un volume graphique aussi petit que possible (Sauvageot, 1972 : 168), ce qui se traduit par des transformations dans la présentation écrite des mots ou par l'élimination totale de certains éléments (comme c'est le cas des prépositions).

La variation phonétique est l'une des plus acceptées par la norme, mais à l'oral. À l'écrit, les formes qui sont trop proches de l'oralité sont marginalisées. Toutefois, ce sont précisément les formes proches de l'oralité que les adolescents emploient dans leur écriture. D'après Françoise Gadet (2000 : 3), la naturalité, le moindre effort et l'optimalité sont des caractéristiques très appréciées par ce groupe social dont la langue privilégie la mutilation totale (omission) ou partielle des mots.

2.1. Les transformations phonétiques.

Pour Françoise Gadet (1989 : 61), « la phonétique est le domaine où a été pratiqué le plus grand nombre de recherches sociolinguistiques sur la variation ; c'est aussi la dimension la plus « classante » de la langue », « classante » parce que chaque variation a des caractères phonétiques spécifiques qui la distinguent des autres variations. En particulier, la langue des adolescents se caractérise par la simplification ou le relâchement du matériel phonique (Gadet, 2000 : 2), c'est-à-dire, la modification des séquences pour qu'elles requièrent le moindre effort articulatoire.

L'un des phénomènes les plus prolifiques entraînant la réduction phonique des mots c'est la chute du « e » muet, qui ne se prononce pas dans un « discours rapide ». Dans la langue des jeunes, le « e » muet se perd très souvent parce que « plus le style du locuteur est familier, moins de [ə] instables on trouvera » (Moreno, 2015 : 14) : on supprimera autant de « e » muets que possible, à condition que la signification de l'énoncé soit encore compréhensible.

La norme envisage la chute du « e » muet lorsqu'il apparaît en final du groupe rythmique ou qu'il est au moins dans la deuxième syllabe à l'intérieur d'un mot, avec le futur de certains verbes et après voyelle. Pourtant, dans la langue parlée, le « e » muet s'élide aussi dans d'autres cas : dans des mots monosyllabiques tels que *se* (1), *je* (2, 8), *te* (3), *de* (4, 5), *le* (6), *ce* (7) etc. devant consonne (Kalmbach, 2011 : 77) et aussi dans d'autres mots très courants et, normalement, courts, tels que l'adjectif *petit* (7, 8) ou le verbe *acheter* (9). Dans tous les cas on trouve la transcription de la part du locuteur d'une prononciation concrète :

- (1) On sfait aussi de soirée skype.
- (2) Jvous jure que j'en suis pas une.
- (3) Rend nous Bob Marley on t'donne Justin Bieber !
- (4) On parle bcp d fois que dla merde mais c pg.
- (5) La conclusion de l'histoire c'est d'fumer ton oinj à la fenêtre.
- (6) Les P'tits jouent sur l'bitume
- (7) Cqui fait que pdnt les vacs j'ai appris que j'avais qd même eu mon brevet.
- (8) Jsuis au même niveau que les ptits de 2000.
- (9) Age légal pour achter une chicha.

Il nous semble intéressant de nous arrêter sur la disparition de [ə] dans le cas du pronom personnel *je* parce que la chute de la voyelle entraîne souvent quelques changements au niveau phonétique. Quand le verbe qui accompagne le pronom commence par une sifflante sourde [s] (*sais* dans (10) et *suis* dans (11)), la chuintante sonore [ʒ] de *je* qui la précède immédiatement s'assimile et devient une chuintante sourde [ʃ]. Nous avons là un exemple d'assimilation régressive de sonorité où c'est la deuxième consonne (dans ce cas [s]), plus forte, qui influence la première (dans ce cas [ʒ]) (Malmberg, 1974 : 176). D'ailleurs, la chuintante sourde ne s'accommode pas bien de la sifflante sourde qui suit et ceci donne lieu à une deuxième assimilation, cette fois-ci progressive et de point d'articulation : la consonne [s] prédorso-alvéolaire devient post-alvéolaire ([ʃ]). Finalement, ces deux chuintantes sourdes s'unissent en une seule. Ainsi, l'évolution du groupe *je s-* c'est : [ʒəs] > [ʒs] > [ʃs] > [ʃʃ] > [ʃ], c'est-à-dire, [ʃqi] pour la séquence *je suis* et [ʃɛ] pour *je sais*. Graphiquement, ces transformations se transcrivent par « ch » :

(10) Ch'ais pas moi.

(11) Chui une fille.

Comme nous pouvons le constater dans (10), la disparition des « e » muets peut être signalée par une apostrophe (12 à 14) mais, dans les exemples composant notre corpus, elle est le plus souvent omise (15 à 20) :

(12) J'suis trop poilu.

(13) J'veux pas grandir.

(14) J'sais plus !

(15) Jsuis au même niveau que les ptits de 2000.

(16) Jvoulais même quelle m'envoie d mesg même si c'était payant.

(17) Mais jvais bien.

(18) Jsais pas comment le faire...

(19) Du coup qd il me l'a présenté jme suis dit qu'elle allait me prendre de haut.

(20) Jme compare à Baudelaire.

La présence de l'apostrophe marque la conscience de l'existence d'une partie du mot qui a été élidée. Autrement dit, le locuteur sait que ce qu'il est en train d'écrire correspond à deux mots fusionnés et non pas à un seul mot. En revanche, l'absence de l'apostrophe dans le cas des pronoms clitiques peut être due à la perte de sa force, qui fait que, dans quelques cas, le pronom soit conçu comme une seule unité avec le verbe. De même, comme nous voyons dans (19) et (20), le pronom clitique peut s'attacher aussi à un autre pronom faisant le rôle de complément d'objet direct ou indirect. Cette union se donne surtout quand le pronom de COD ou de COI est à la première personne du singulier (*me*). Il est intéressant de constater que la fréquence d'agglutination augmente lorsque le locuteur utilise le clitique *je*, face à d'autres pronoms comme *tu* ou *vous*, qui se présentent, normalement, avec l'apostrophe.

Ainsi, nous trouvons que le locuteur est conscient de la présence d'un clitique qui accompagne le verbe lorsque le pronom personnel *tu* perd sa voyelle antérieure labialisée [y] dans l'usage familier, et il le marque avec l'apostrophe. Généralement, ce phénomène a lieu quand *tu* précède un mot qui commence par voyelle (21 à 23), mais on peut le trouver aussi en position préconsonantique (24, 25) :

- (21) Tout pendant que t'arrives encore a bouger tes doigts pour poster sur ados.fr, tout va bien.
- (22) T'as du courage.
- (23) Alors t'es bon ami.
- (24) T'fais quoi ?
- (25) Adidas c'ets pa sune marque t'sais á coute chère.

Dans cette recherche d'une langue écrite proche de l'oral, le locuteur transcrit aussi une prononciation concrète pour le pronom personnel *il*. La consonne liquide latérale [l] se trouve dans une position faible quand elle précède une autre consonne (26). Par analogie, cette élision se produit aussi avec le pluriel *ils*, qui se prononce [iz] quand il précède une voyelle (Martinet, 1979 : 36). Quand le *il* est impersonnel, il peut disparaître complètement (27, 28) :

- (26) I risque de partir en courant mdr.
- (27) Ya que l'ocean qu'est pacifique.
- (28) Faudrait savoir !

Quant au pronom personnel *vous*, il est rare qu'il disparaisse complètement. D'habitude, il y a une petite partie du clitique sujet qui se maintient, même si la désinence verbale *-ez* suffirait pour identifier la personne. La conservation du petit vestige du pronom peut constituer un signe qui renvoie au caractère obligatoire de l'expression du sujet en français (Gadet, 1989 : 105). Il peut sembler bizarre que ce qu'on garde du clitique sujet soit un « z » et non pas un « s » : la constrictive sifflante [s] de *vous* se sonorise en [z] pour faire une liaison avec la voyelle qui suit (de fait, cette réduction du pronom clitique ne peut pas se faire qu'avec un verbe qui commence par voyelle). Il s'agit donc d'un effort pour transcrire la prononciation de ce type de séquence :

- (29) Les sympas, z'êtes où ?
- (30) Z'êtes obligés de payé mon enterrement maintenant.
- (31) Z'allez qu'a aller regarder comment je peux exciter.
- (32) Z'allez pas me dire que c'est le tombeur qui aura le moin de voie.
- (33) Z'avez finalement raison tous les deux...
- (34) Z'avez bien de la chance...

Dans ces exemples on constate que l'emploi de *z'* comme réduction de *vous* est très fréquent dans la langue des adolescents, qu'elle accompagne des verbes avec une voyelle initiale (comme *avoir*, *aller* ou *être*, dans ces phrases) et qu'elle est marquée toujours avec une apostrophe. Il y a, toutefois, un cas très intéressant où le pronom personnel *vous* et sa réduction sont utilisés au même temps afin de bien marquer la prononciation concrète de la liaison entre le « s » finale de *vous* et la voyelle initiale du verbe :

(35) Vous z'allez me manquer mes moules pas fraîches n'à moi.

(36) Vous z'allez m'aider hein !!!

(37) Vous z'avez des idées ?????

En revanche, l'absence d'exemples dans notre corpus montre qu'il n'est pas fréquent de trouver le pronom clitique *nous* réduit à *z'* ou redoublé (*nous z'*).

Finalement, il faut signaler le cas particulier du pronom relatif *qui*, lequel, dans l'écriture « oralisée », peut subir le même procès du relatif *que* et se réduire à *qu'* (élision du « i ») lorsqu'il précède une voyelle :

(38) Ya que l'ocean qu'est pacifique.

2.2. Les transformations graphiques.

Dans la recherche du moindre effort, les abrègements jouent un rôle principal. Ils constituent une réduction graphique qui accélère le procès d'écriture de la part de l'émetteur et le procès de lecture de la part du récepteur. Chez les jeunes, ce type d'écriture est né avec le langage SMS, parce que l'emploi d'une écriture phonétique réduit le nombre de caractères et donc le coût de ces messages. Avec l'essor récent d'internet, ce type d'écriture s'est généralisé par les forums et les blogs en maintenant ses propriétés de représentation, parce qu'il n'est plus une question d'argent mais d'appartenance à un groupe social. Alors, les abrègements sur Internet n'apparaissent pas seulement à cause d'un besoin d'économiser l'effort linguistique mais aussi par un désir de codification d'une langue dont les usagers cherchent à se distinguer des autres groupes (Gadet, 2007 : 149).

La particularité de ces abrègements c'est qu'ils représentent une prononciation standard mais avec une écriture qui s'éloigne de la norme. Ainsi, nous trouvons des exemples comme

(39) Bon koi 2 9 depuis tout à l'heur ?

où le raccourcissement graphique est possible grâce à une coïncidence totale ou partielle entre la prononciation d'une graphie concrète (ou d'un numéro, dans (39)) et la réalisation phonétique d'un mot ou d'une syllabe. Dans cette phrase nous pouvons établir une similitude hors contexte entre la prononciation de *deux*, [dø], et de *de*, [də], et entre la prononciation de *neuf* numéral et de *neuf* adjectif, [nœf]. Nous observons, dans le premier cas (*deux / de*), que le locuteur ne fait pas la distinction entre les phonèmes des deux unités et que [ə] s'est labialisé. De cette manière, à la séquence sonore [kwadənœf] (où le [ə] est susceptible de disparaître) nous pouvons faire correspondre deux séquences graphiques différentes : *quoi de neuf* et *koi 2 9*.

Nous constatons non seulement que le changement graphique ne correspond pas à un changement dans la prononciation mais aussi que c'est cette dernière qui conditionne la transcription graphique. Autrement dit, ce qui ne se prononce pas à l'oral est susceptible de disparaître à l'écrit. C'est le cas surtout des voyelles finales de quelques mots, comme le *-e* final de *heure* dans (39) ou de *encore* dans (40), le *-s* du *plus* négatif dans (41) et de *pas* dans (42) et le *-t* du verbe *est* dans (42) :

(40) Elle l'a pas dis encor ptdr.

(41) C'est plu possible maintenant pk demande a ta meilleure ami si elle a parle de toi est eseille de la recup.

(42) Es ce ke vs aimez ca ou pa ?

2.2.1. Les abrègements.

Les transformations graphiques peuvent se présenter comme la réduction d'un seul mot (*facebook* (43), *salut* (44)) ou d'un groupe de mots qui peuvent avoir un sens unitaire (*message privé* (45)) ou non (*Je ne sais pas* (46)) :

(43) Est-ce que je devrais lui parler sur fb ?

- (44) Slt les mecs merci de vos rep.
 (45) Sur le forum ou en mp.
 (46) Jsp comment faire pr arreter sa moi...

Généralement, les abrègements se forment grâce à la rétention des consonnes d'un mot. D'un point de vue graphique, cette tendance semble logique parce qu'elle facilite l'identification du mot réduit. Or, d'un point de vue phonétique, ce seraient les voyelles que le locuteur devrait retenir puisqu'elles constituent le noyau de la syllabe.

Après avoir analysé les exemples de notre corpus, nous pouvons faire quelques remarques générales à propos des différents types d'abrègements documentés, qui ne suivent pas les mêmes procédés de formation. D'abord, nous trouvons les abrègements créés à partir d'un seul mot monosyllabique, qui semblent garder les graphies initiale et finale du mot d'origine :

- (47) J'ai eu un coup de cœur pr une fille.
 - *Pour.*
 (48) Cqui fait que pdnt les vacs j'ai appris que j'avais qd même eu mon brevet.
 - *Quand.*
 (49) Jsp elle s'habille normalement (bien) mais pas comme tt le monde.
 - *Tout.*
 (50) Tu parles du mec dont il é kection ds mon msg ?
 - *Dans.*
 (51) Les mecs vs préférez etre abordés par une fille ke vs savez ke vs lui plaisez
 (et ki vs plait un peu aussi !) es ce ke vs aimez ca ou pa ?
 - *Vous.*

Exceptionnellement, le cas de l'adjectif *bonne* garde aussi la dernière voyelle pour marquer sa valeur de mot féminin :

- (52) Bne chance.
 - *Bonne.*

Ensuite, les abrègements des mots polysyllabiques prennent la consonne initiale de chaque syllabe et la consonne finale du mot, ce qui aide à l'identification des termes plus complexes. Toutefois, nous trouvons également quelques cas mixtes qui ont pris

aussi les consonnes finales d'une syllabe à l'intérieur du mot (60), qui n'ont pas utilisé la consonne finale du mot (60, 63) ou qui ont gardé même quelques voyelles (56, 57, 65) :

- (53) J'avais un srx souci.
- *Sérieux.*
- (54) J'ai quelque amis de mon âge mais bcp de 17/16 et 15 ans.
- *Beaucoup.*
- (55) Tu parles du mec dont il é kestion ds mon msg ?
- *Message.* Dans ce cas l'abrègement n'a pas gardé les deux « s » parce que la répétition de la graphie n'est pas nécessaire pour identifier le mot). Autres formes possibles : *mess.*
- (56) Amour ptre non reciproque.
- *Peut-être*
- (57) Tu DOIS t'assumer comme tu est ptin.
- *Putain.* Dans cet exemple il faut remarquer l'adaptation graphique que fait le locuteur du phonème [ɛ̃] : il remplace *putain* par *putin*, qui se prononcent de la même manière.
- (58) Tu lui propose un rdv cher toi.
- *Rendez-vous.* Cette forme s'emploie aussi dans le code général.
- (59) Pk elles peuvent etre froide ?
- *Pourquoi.* Autres formes possibles : *pq, pqoi.*
- (60) Mtn j'ai arrêté pck elle m'a déjà mal regardé.
- *Maintenant.*
- *Parce que.* Autres formes possibles : *psk, pq, pcq.*
- (61) Cqui fait que pdnt les vacs j'ai appris que j'avais qd même eu mon brevet.
- *Pendant.*
- (62) On s'entend vrmt bien.
- *Vraiment.*
- (63) Elle est tjr au top avec moi.
- *Toujours.* Autres formes possibles : *tjrs, tjs.*
- (64) Mrc d avance.
- *Merci.* Autres formes possibles : *mci, mici.*
- (65) Qqun a d'ja bu de l'absinthe ?
- *Quelqu'un.*

Si, par contre, l'abrègement est constitué de plusieurs mots, il se forme avec les consonnes initiales de chaque mot :

(66) I risque de partir en courant mdr.

- *Mort de rire*. Autres formes possibles : *lol* (formule anglaise, « laughing out loud »), *ptdr* (*pété de rire*).

(67) En tant que nouvelle j'aurais besoin d'aide svp.

- *S'il vous plait*. Il faut signaler que cette forme s'emploie aussi dans le code général.

(68) On parle bcp de fois que dla merde mais c pg.

- *Pas grave*.

Néanmoins, il ne faut pas confondre ce procédé de formation d'abrègements avec la siglaison. Les sigles font référence le plus souvent à des institutions et sont occasionnellement lexicalisées. Autrement dit, alors que les mots qui composent les abrègements ne perdent pas leur signification individuelle, les sigles ont un sens unitaire.

Parfois, la réduction du matériel graphique entraîne une certaine confusion de la part du récepteur parce que les marques grammaticales du mot ont été éliminées et nous ne pouvons pas discerner à quelle catégorie appartient chaque abrègement. Par exemple, dans (69), (70) et (71) nous avons la même réduction, *mp*, et c'est seulement grâce au contexte qu'on peut différencier le substantif *message privé* de (69) du verbe « *messagepriver* » (70, 71), qui a été formé par analogie avec l'anglais à partir du substantif avec le sens de « envoyer un message privé » :

(69) Sur le forum ou en mp.

(70) Tu peux toujours me mp.

(71) Go me mp pour parle en privé.

C'est aussi grâce au contexte que tous les mots représentés par la graphie « c » peuvent être distingués. Il y a tout un éventail de mots qui se prononcent [se], [sɛ] ou [sə] et qui sont transcrits par la même graphie :

- (72) Est-ce que tu c si elle est un minimum attiré ou est ce quelle c au moins que tu existe jve pas être méchante mais ya des filles qui s'en tape carrément mais je veux pas te désespéré
- (73) À votre avis c sentiment on pu changer es ce que pour elle c un moyen de se rapprocher de moi.
- (74) C pas ouf mais c le seul lycée qui m'a bien acceptée.
- (75) C un peu compliqué tu a son fb Snap num ?
- (76) En vrai jlavais déjà remarqué pck on était ds le meme collège mais on c jamais parlé.

Comme nous pouvons le voir dans ces phrases, « c » peut être le substitut de *sais* (72), de *ses* (73), de *c'est* (73 à 75) ou de *s'est* (76) indistinctement.

Mais « c » n'est pas la seule graphie à représenter à l'écrit la prononciation de plusieurs mots : nous le trouvons aussi avec « g » (*j'ai* dans (77) et (78)), « t » (*t'es* dans (79)). Ces exemples sont particulièrement intéressants parce que le locuteur se sert des noms des lettres pour restituer la séquence phonétique du mot (ou des mots). Par exemple, dans (80) et (81), nous trouvons deux graphies, « p » et « d », qui sont utilisées pour former le mot *pédé* dans le premier cas et « p » et « t » pour former *pété* dans le deuxième cas :

- (77) G hate de voir la suite.
- (78) En début d année g mis un gros rateau a une meuf.
- (79) Bah tu t donné la réponse toute seule.
- (80) Les insultes du genre « pd ».
- (81) Elle la pas dit encore ptdr

Toutefois, cette méthode d'écriture, si populaire entre les adolescents aujourd'hui, n'est pas nouvelle. En effet, déjà au XVI^e Honorat Rambaud estimait inutile d'écrire la voyelle [e] constituant le noyau d'une syllabe, car elle faisait partie du nom des consonnes et il proposait d'écrire « p » pour [pe], « b » pour [be], « d » pour [de], etc. (Leclerc : 2007). Il semblerait que cette idée a traversé les siècles et que le désir d'adapter l'orthographe à la prononciation est resté vivant.

De même, la graphie « k » s'emploie pour remplacer le digraphe « qu », ce qui transforme les pronoms relatifs *qui* et *que* en *ki* et *ke* / *k* comme dans ces exemples :

(82) Kestion (presk la meme !! lol) : les mecs vs préférez etre abordés par une fille ke vs savez ke vs lui plaisez (et ki vs plait un peu aussi !) es ce ke vs aimez ca ou pa ?

(83) K'en avez-vous pensé au début ?

D'ailleurs, à partir de cette première phrase (82), nous pouvons constater que, même si la graphie « c » peut correspondre dans quelques cas à la consonne occlusive sourde [k] (comme c'est le cas de *mecs*), elle n'est normalement pas remplacée par « k ».

Il est aussi intéressant de noter que dans cette phrase le locuteur a employé « c » à la place de « ç » dans la séquence *vs aimez ca ou pa*. Cette particularité est due, probablement, à une erreur typographique du locuteur.

Quant aux verbes, il est très fréquent de trouver la réduction graphique des désinences verbales qui sont prononcées [ɛ], comme celles de l'imparfait de l'indicatif ou celles du conditionnel présent (84), et quelques autres formes verbales telles que les présents des verbes *aller* à la première personne du singulier (85) ou *être* à la troisième personne du singulier (86):

(84) Au cas où ce seré moi k tu vise ben tu feré mieu d'aller promener tes « bonbons » ailleurs car on en a rien a foutre des chiens cons comme toi.

(85) Jve pas être méchante.

(86) Tu parles du mec dont il é kection ds mon msg ?

Nous considérons nécessaire de remarquer la transcription que le locuteur de (84) a fait de la voyelle mi-ouverte [ɛ], étant donné que la graphie « é » représente la voyelle mi-fermée [e] dans la plupart des cas.

Dans d'autres cas, le changement graphique du verbe est dû à l'usage d'une forme verbale normative qui, pourtant, ne se correspond pas à la forme qui correspondrait dans un contexte déterminé, soit à cause du mode (87 et 88), soit à cause de la personne (89 et 90). Le changement d'une forme verbale par une autre est possible parce que les deux se prononcent de la même façon :

(87) Ma pote aimer son meilleur ami.

(87a) Ma pote aime son meilleur ami.

(88) Ses potes sont pas discretes et l'ont cramer plus d'une fois.

(88a) Ses potes sont pas discretes et l'ont cramé plus d'une fois.

(89) Et dans presque tous les cours elle voulais qu'on soit à coté.

(89a) Et dans presque tous les cours elle voulait qu'on soit à coté.

(90) En espère' que mes sentiments pour lui allais ce montrer et que tout allais bien ce passer.

(90a) En espère' que mes sentiments pour lui allaient ce montrer et que tout allait bien ce passer.

Finalement, il faut souligner que le sociolecte des adolescents, dans n'importe quelle culture, se distingue de tout autre langage par un changement constant. Cette obsolescence périodique entraîne un flux incessant d'inclusion des expressions nouvelles et d'exclusion des expressions tombées en désuétude. Nous avons exposé ici quelques exemples des abrègements utilisés aujourd'hui dans les réseaux sociaux mais il faut tenir compte du fait que, dans quelques années, ils seront, très probablement, abandonnés.

3. Le lexique.

On trouve dans n'importe quelle langue une dimension lexicale qui s'éloigne du lexique standard : il s'agit de la langue argotique. Le Trésor de la Langue française définit l'argot comme un « langage ou vocabulaire particulier qui se crée à l'intérieur de groupes sociaux [...] et par lequel l'individu affiche son appartenance au groupe et se distingue de la masse des sujets parlants ». En effet, la langue argotique n'identifie pas seulement les individus comme appartenant à un groupe déterminé mais il les différencie aussi des autres locuteurs.

Pour les adolescents français l'argot représente une transgression, une rupture avec la société, un signe de démarcation de l'autorité académique et un marqueur générationnel par rapport aux adultes. À ce propos, Louis-Jean Calvet (1994 : 114) souligne que « plus un groupe est différent de la moyenne, ou du groupe dominant, plus la forme linguistique qu'il utilise sera différente de la forme moyenne ou de celle du groupe dominant ».

Ainsi, l'argot étant un signe d'identification, il n'est rare qu'il soit incompréhensible pour ceux qui n'appartiennent pas au même groupe social. À cette fonction cryptique de l'argot contribue le fait qu'il a une évolution assez rapide. Il change trop vite : la création de nouveaux mots, la disparition de ceux démodés ou leur intégration dans la

langue commune est constante. L'argot se caractérise donc par son instabilité, son constant renouvellement et son codage.

Depuis le XVII^e siècle, les jeunes utilisent une langue qu'ils modifient complètement, créant ainsi une variation propre à chaque génération (Lundström, 2015 : 5). Ils se réapproprient des mots du français standard qu'ils renversent, coupent et masquent, changeant leur forme et parfois aussi leur sens, s'éloignant intentionnellement du français académique, de la norme établie. Cette déstructuration et ce renouvellement constant de la langue ont lieu grâce à quelques procédés de formation lexicale, qui peuvent être des procédés formels (verlan, troncation, etc.) ou des procédés sémantiques (emprunts, mots du vieil argot, etc.). Ils peuvent même être utilisés ensemble dans la création d'un nouveau mot.

3.1. Les procédés formels.

Les adolescents créent des mots nouveaux en remplaçant une forme claire par une forme dérivée. Autrement dit, ils masquent le sens d'un mot à travers la transformation du signifiant. Ce codage du lexique se fait principalement à travers trois procédés : le verlan, qui déforme l'aspect graphique d'un mot selon quelques règles (l'argot à clef), la troncation, qui élide une partie du mot, et la suffixation, qui ajoute un petit affixe final au mot (Calvet, 1994 : 54).

3.1.1. Le verlan.

La verlanisation est une pratique langagière très distinctive du langage des jeunes, qui s'en servent pour crypter leurs messages. Toutefois, il faut avoir à l'esprit que ce procédé n'est pas appliqué de manière systématique à tous les mots et qu'il existe des énoncés qui ne peuvent pas être entièrement construits avec des mots en verlan. Le Trésor définit le verlan comme un type particulier d'argot qui résulte d'un « procédé de codage lexical par l'inversion de syllabes, insertion de syllabes postiches, suffixation, infixation systématique ». Catherine Black et Larissa Sloutsky (2004) soulignent la grande efficacité de ce phénomène par rapport à d'autres codes argotiques, étant donné qu'il raccourcit les mots.

Une des caractéristiques du verlan c'est que la transformation d'un mot monosyllabique (du type C(C)V(C)C, c'est-à-dire, avec la consonne finale prononcée) donne un correspondant verlanisé dissyllabique qui, à son tour, peut devenir

monosyllabique une autre fois par apocope (Goudaillier, 2002). Ainsi, à partir de *mec* (91), *flics* (92), *fête* (93), *femme* (94) et *moche* (95) on obtient respectivement *keum*, *keufs*, *teuf*, *meuf* et *cheum*. Comme l'on peut vérifier grâce à ces exemples, le verlan multiplie les syllabes en [œ], ce qui modifie l'aspect graphique des mots :

- (91) J'ai couché avec mon keum.
- *Mec* [mɛk] > [kœmɛ] > *keum* [kœm].
- (92) Ils fouillent où les keufs?
- *Flic* [flik] > [kœfli] > *keuf* [kœf].
- (93) Comment reussir une teuf pour mes 18 ans ?
- *Fête* [fɛtə] > [tœfɛ] > *teuf* [tœf].
- (94) En début d année g mis un gros rateau a une meuf.
- *Femme* [fam] > [mœfa] > *meuf* [mœf].
- (95) C'est cheum, je trouve.
- *Moche* [mɔʃ] > [ʃœmɔ] > *cheum* [ʃœm].

Cependant, lorsque la structure de la syllabe en question est CV (syllabe non entravée), ce procédé de verlanisation ne fonctionne pas. Dans ce cas, nous avons affaire à un phénomène d'interversion, de métathèse de phonèmes contigus, ce qui donne comme résultat une structure syllabique VC. Quand la syllabe est de type C¹C²V, la forme verlanisée se présente comme C²VC¹. De cette façon, nous pouvons trouver *auch*, *ouf*, *oilp*, *oinj*, *ieuv*s et *iench* qui sont les mots en verlan de *chaud* ((96) : ici synonyme de *difficile*), *fou* (97), *poil* (98), *joint* ((99) : une cigarette de cannabis), *vieux* ((100) : dans le sens de *parents*) et *chien* (101) :

- (96) C'est auch.
- *Chaud* [ʃo] > [oʃ] > *auch* [ɔʃ] (il y a une adaptation du timbre de la voyelle).
- (97) Elle me rend ouf.
- *Fou* [fu] > *ouf* [uf].
- (98) Mais qui aime trainer à oilp chez soi ?
- *Poil* [pwal] > *oilp* [walp].
- (99) La conclusion de l'histoire c'est d'fumer ton oinj à la fenêtre.
- *Joint* [ʒwɛ̃] > *oinj* [wɛ̃ʒ].
- (100) D'tout façon, mes ieuv' y captent que dalle.
- *Vieux* [vjø] > *ieuv* [jœv].

(101) Je suis pas un iench moi !

- *Chien* [ʃjɛ̃] > *iench* [jɛ̃]

La transformation des dissyllabes, en revanche, inverse l'ordre des syllabes du mot d'origine. Ainsi S^1S^2 donne lieu à S^2S^1 :

(102) Ya pas moyen les garçon sont chelou quand il sont amoureux.

- *Louche* : *lou-che* > *che-lou* > *che-lou*.

(103) Je suis québlo.

- *Bloqué* : *blo-qué* > *qué-blo*.

(104) C'est facil a pécho.

- *Choper (attraper)* : *cho-per* > *per-cho* > *pé-cho*.

(105) J'étais vénère !

- *Enervé* : *e-ner-vé* > *vé-ner-e* > *vé-nère*.

Les mots trissyllabes sont moins fréquents en verlan. Ces termes peuvent être formés de trois façons différentes : à partir de $S^1S^2S^3$ on obtient les séquences $S^2S^3S^1$ (106), $S^3S^2S^1$ (107) ou $S^3S^1S^2$ (108) (Calvet 1994 : 62) :

(106) J'suis marre de caillera.

- *Racaille* : *ra-cai-lle* > *cai-lle-ra*.

(107) Tu parle gaitupor ?

- *Portugais* : *por-tu-gais* > *gais-tu-por* > *gai-tu-por*.

(108) Va te faire léancu.

- *Enculer* : *en-cu-ler* > *le-en-cu* > *lé-an-cu*.

Les transformations verlanesques peuvent avoir lieu au niveau intersyllabique (109) ou intrasyllabique (110). Autrement dit, dans le premier cas on trouve deux syllabes qui changent leur place (*l'en-vers* > *vers-len* > *ver-lan*) et, dans le deuxième cas, on ajoute une inversion des consonnes au mouvement syllabique (*comme-ça* [kɔm-sa] > *ça-comme* [sa-kɔm] > *as-keum* [as-kœm] > *as-meuk* [as-mœk] : dans cet exemple il y a, en plus, une inversion d'une syllabe CV en VC, où *ça* devient *as*). La transformation intrasyllabique est aussi appelée « reverlanisation » (Goudaillier, 2002) :

(109) J'adore le verlan c'est excellent et c'est marrant.

(110) C'est asmeuk.

Finalement, il nous semble intéressant d'introduire un type de verlan dit « orthographique »¹, basé sur leur graphie des mots (Goudailler, 2002). Dans cet exemple, on trouve l'inversion des lettres (et non pas des syllabes) qui composent à *fond*, qui devient à *donf* :

(111) Ping-pong à donf !

- Le changement concerne la première lettre (« f ») et la dernière (« d ») qui s'échangent. Il faut souligner qu'avec cette altération de l'ordre des graphies, la prononciation du mot subit aussi un changement : [a fɔ̃] > [a dɔ̃:f].

3.1.2. La troncation.

La troncation est un autre procédé formel de création de nouveaux mots consistant à abrégé les mots. Pour Jean Dubois (1973 : 500), la troncation est « un procédé d'abréviation courant dans la langue parlée consistant à supprimer les syllabes finales d'un mot polysyllabique ». En principe, il peut s'effectuer grâce à trois opérations de métaplasme par suppression qui peuvent aussi s'appliquer combinées (García-Page, 2014 : 207). Ces opérations sont l'apocope, l'aphérèse et la syncope.

Parmi eux, le phénomène le plus fréquent est celui de l'apocope parce qu'il « répond à la tendance au moindre effort tout en conservant les premières syllabes des mots, celles qui apportent le plus d'information et conservent donc le maximum de sens » (Calvet, 1994 : 55). L'apocope consiste en la « chute à la finale d'un mot, d'un ou plusieurs phonèmes » (Mounin, 1974 : 36). D'après l'analyse des exemples de notre corpus, le substantif constitue la catégorie grammaticale la plus atteinte par l'apocope, suivi par l'adjectif, le verbe et l'adverbe.

Voilà quelques exemples de substantifs apocopés qui correspondent à *réponses* (112), *après-midi* (113), *tequila paf* (114), *déodorant* (115), *pétards* (116), *cinéma* (117), *Snapchat* et *numéro* (118), *self-service* (119) et *vacances* ((120), qui garde, en plus, le *s* comme rappel graphique du pluriel) :

¹ Tous les autres exemples correspondent au verlan dit « phonétique ».

- (112) Slt les mecs merci de vos rep.
- (113) N'étant pas chez lui l'aprèm, il ma dit qu'il me le dirait le soir.
- (114) Apres un bon whisky ou un tequ' paf ne fait pas de mal.
- (115) Il est grave de se shooter au déo ?
- (116) Et si tu fumes 5 pets dans la soirée ?
- (117) J'ai bien aimé notre discussion de la dernière fois au ciné.
- (118) C un peu compliqué tu a son fb Snap num ?
- (119) Il me regarde souvent a travers le self.
- (120) Cqui fait que pdnt les vacs j'ai appris que j'avais qd même eu mon brevet.

Quant aux adjectifs, nous avons documenté les formes correspondant *célibataire* (121), *supplémentaires* (122), *banni* (123) et *accroché* (124) :

- (121) Je me trouve pas timide, plus tôt sociable, pourtant je reste toujours au même statut : célib'.
- (122) N'hésitez pas à me demander des info sup si besoin.
- (123) Même si j suis ban je continuerai a être la.
- (124) Je suis accro.

Nous constatons dans ces dernières phrases que, lorsqu'on a deux exemples d'un même mot, il est très probable que celui ayant un volume phonique plus grand soit le plus formel.

Pour ce qui est des verbes, il est plus difficile d'obtenir des exemples parce que l'apocope de cette catégorie grammaticale implique la perte d'une partie essentielle de sa signification, qui est véhiculée par la désinence (nous voulons parler des notions de mode, de temps, de personne, d'aspect). C'est pourquoi, il est bien plus fréquent de trouver des apocopes qui touchent les formes non personnelles du verbe comme le participe passé (*répondu* (125, 126)), le gérondif (*en espérant* (127)) ou l'infinitif (*recupérer* (128)) :

- (125) Elle m a pas REP.
- (126) Je lui ai dit excuse pr le MSG elle ma REP tkt c est bon.
- (127) En espère' que mes sentiments pour lui allais ce montrer et que tous allais bien se passer.

(128) C'est plu possible maintenant pk demande a ta meilleure ami si elle a parle de toi est eseille de la recup.

Les adverbes constituent une petite partie de notre corpus en ce qui concerne l'apocope :

(129) Dac.

(130) D'acc pratique.

(131) Perso j'aime pas boire seul.

(132) Il faut y aller franco.

L'aphérèse, par contre, entraîne l'élision d'une ou de plusieurs syllabes initiales du mot. Elle est moins employée que l'apocope dans la création des abrègements parce qu'elle supprime la syllabe qui apporte le plus d'information à propos du mot original. Autrement dit, le mot d'origine est moins reconnaissable. Moins nombreux, on peut quand même en trouver quelques exemples dans notre corpus :

(133) Style ricain.

- *Américain*. Cependant, ce terme est plus ancien que les autres exemples et il est de moins en moins utilisé par les jeunes d'aujourd'hui.

(134) Mon blème (decallotage) encore pas réglé.

- *Problème*.

(135) Les cailles manquent de « que » dans leur vocabulaire.

- *Racailles*.

(136) Mais où ? à la zon ??

- *Prison*.

Dans le dernier cas, (136), il faut signaler la transcription de la sonorisation du [s] (présente déjà dans le mot d'origine *prison*) ainsi que la possibilité de redoubler le résultat de l'aphérèse : *zonzon*.

Le troisième procédé de réduction phonique c'est la syncope, qui consiste en la « chute d'une séquence intérieure » d'un mot (Choi-Jonin, 1998 : 95).

Plusieurs transformations phonétiques se génèrent grâce à ce métaplasme mais nous les considèrent plutôt comme une transcription d'une prononciation relâchée que comme des exemples lexicaux de la syncope (Gadet, 2000 : 2) :

(137) J'aime dormir, rencontrer des sexy msieu...

- *Monsieur*.

3.1.3. La suffixation.

L'emploi des suffixes dans des mots du lexique standard ou dans des mots qui ont subi déjà une troncation (normalement une apocope) permet aux locuteurs d'augmenter la distance entre leur lexique et celui de la langue commune. Pourtant, il s'agit d'un procédé purement stylistique puisque le suffixe n'ajoute rien au sens du mot original ni ne joue aucune fonction cryptique : il donne à la langue, tout simplement, un aspect qui semble plus populaire face à la langue standard.

Les suffixes employés dans ce procédé peuvent appartenir au langage populaire ou à la langue commune (Calvet, 1994 : 87). Notre corpus nous a fourni quelques exemples appartenant à la première catégorie de suffixes : *-ieux/-ieuse* ((138), pour *classique*), *-oche* ((139) pour *facile*), *-os* ((140), pour *gratuit*) et *-ot* ((141) pour *parisien*). Toutefois, nous devons souligner que ce dernier exemple, (141), est un terme que les adolescents n'emploient pas trop aujourd'hui :

(138) Titlenou elle est trop classieuse en broderie !

(139) Parler aux gars, pas si fastoche que ça !

(140) Tout est téléchargeable et gratos.

(141) Rencontre de parigots !!

Il faut faire attention à ne pas confondre le suffixe populaire *-os* dans l'exemple (140) avec le cas de *potos* dans la phrase « *Jme suis bien fait emmerdé par mes potos* », qui correspond à une transcription de la prononciation de *poteau* avec une *-s* graphique marqueur du pluriel.

D'ailleurs, il y a d'autres types de suffixation populaire que nous devons mentionner bien qu'ils soient moins fréquents :

(142) Qui a déjà fait une partouze ?

- *Partie* + suffixe *-ouze* > *orgie sexuelle*.

(143) C'est pourav.

- *Pourri* + suffixe *-av*.

(144) Mais c'est une bombax !!

- *Bombe* + suffixe *-ax* > *Très belle fille*.

En plus, nous trouvons les cas de la voyelle finale *-o*, qui s'ajoute à des mots qui ont subi une troncation. Selon Choi-Jonin (1998 : 95), ce suffixe « a connu un développement important dans la langue familière du fait de son identité phonétique avec les suffixes diminutifs *-aud* [...], *-eau* [...], *ot* [...] » :

(145) Perso j'aime pas boire seul.

- *Personnellement*.

(146) Il faut y aller franco.

- *Franchement*.

(147) On est tous des prolos.

- *Prolétaires*.

D'une autre part, les suffixes appartenant à la langue commune s'utilisent, normalement, avec une valeur péjorative (148, 149). D'autres fois, ils ont plutôt une nuance amusante (150). Le seul exemple de ces suffixes que nous avons trouvé dans notre corpus est *-ard* :

(148) Je l'aime, ce connard.

- *Conne*.

(149) Salopard de merde il ma prise pour une salope !

- *Salope*.

(150) Où trouver le costard de mes rêves ?

- *Costume*.

3.2. Les procédés sémantiques.

Les procédés sémantiques font référence au fait de cacher une signification déterminée derrière un terme qui n'est pas connu dans la langue d'accueil (les emprunts) ou derrière un mot avec une signification tout à fait différente de celle qu'on veut exprimer (la phraséologie). Ces procédés ont comme résultat le cryptage de la langue : l'argotier veut

que les individus extérieurs au groupe en question se demandent « qu'est-ce que ça veut dire ? ».

3.2.1. Les emprunts.

La plupart des créations sémantiques reposent sur les emprunts à d'autres codes linguistiques, que ce soient des langues étrangères, des dialectes ou des parlers techniques. Le Trésor de la Langue Française définit l'emprunt comme le « fait pour une langue d'incorporer une unité linguistique, en particulier un mot, d'une autre langue ». Cet emprunt se réalise sans traduire le terme mais en l'adaptant à la langue d'accueil. D'après Sauvageot (1962 : 16), « l'utilisateur de la langue française se plaint de manquer de mots », c'est pourquoi il recourt à l'emprunt, qui constitue le procédé d'enrichissement du vocabulaire le plus simple : le mot entre déjà dans la langue d'accueil avec la réalité qu'il désigne. Autrement dit, avec l'emprunt d'un terme étranger on emprunte aussi la réalité culturelle qu'il désigne, laquelle, parfois, n'a pas un correspondant en français (Choi-Jonin, 1998 : 97). L'emprunt peut être motivé par des raisons très différentes selon la langue d'origine ou la décennie où chaque terme a été emprunté mais, aujourd'hui, les principales voies d'entrée de ces termes sont les médias et l'immigration (Lundström, 2015 : 7).

Par rapport à l'argot traditionnel, on constate que l'argot actuel des adolescents français a connu une augmentation des emprunts et une diversification des sources : il y a des mots d'origine arabe, tzigane, africaine, antillaise, anglaise, etc. Les plus fréquents d'entre eux sont les emprunts faits à l'arabe (termes magrébins essentiellement) ou aux peuples berbères :

(151) Il a la seum.

(152) Ça fout le seum de dire ça pr une fille.

- (151), (152). Ce terme provient de l'arabe *sèmm* qui veut dire « venin ». Avoir le *seum* veut dire avoir un sentiment de frustration ou de dégoût.

(153) WSH SLT SA VA ?

- *Wsh* provient de l'arabe *wesh*. C'est une interjection qui signifie « salut » ou « comment vas-tu ? ». Dans son emploi argotique, cette expression n'est qu'une façon d'introduire le salut.

(154) Dit lui qu tu kiffe sa frangine.

(155) Je kif un mec de ma classe.

- (154), (155). Le verbe *kiffer* provient de l'arabe *kyf* qui veut dire « haschisch ». Par rapport à son origine, ce mot a le sens de « fumer du haschisch » mais il est plutôt employé comme synonyme de « aimer ». Ce verbe montre le parler bilingue issu des mélanges culturels en France : les radicaux verbaux arabes sont conjugués d'après la grammaire française.

Parmi les mots d'origine tzigane nous pouvons trouver, par exemple, *bédo* (156) et *racli* (157), qui signifient respectivement *cigarette de haschisch* et *filles, femme* :

(156) Bédo, clopes... Mes parents ne savent pas !

(157) Je lui ai demandé si j'étais sa racli il m'a dit que non.

Il y a aussi quelques cas d'emprunts qui proviennent du vieil argot français :

(158) Ce soir ya baston.

- *Bagarre*.

(159) Taf de vacances ?

- *Travail (dur)*.

(160) Akon en taule ??

- *Prison*.

(161) Pour ça me faudrait de la tune.

- *Argent*.

(162) Tu aurais dit la même chose si le tireur aurait été « un bon français » ?

- *Voleur à la tire*.

Pourtant, l'infiltration dans la langue argotique française des termes d'origine anglaise dépasse tout autre groupe d'emprunts. L'anglais pénètre de plus en plus dans toutes les langues du monde et le français n'est pas une exception. Soit par besoin (parce que le français ne connaît pas de terme spécifique pour référer à une réalité particulière), soit pour des raisons de style (chez les jeunes, les termes anglais sont un signe de distinction et de popularité), toujours est-il que la liste des anglicismes dans l'argot des adolescents augmente chaque jour. Voyons-en quelques exemples :

(163) Ici ça flood donc je lis pas toujours.

- *Inonder.*
- (164) Je voulais savoir si à 16 ans c'est normal [...] de ne jamais avoir embrasser un garçon (même un smack) ?
- *Bisou.* Même si sa traduction directe au français est *giffle*, le mot *smack* s'emploie avec le sens de « donner un petit bisou sur la joue », renvoyant à l'image de quelque chose qui frappe le visage.
- (165) On s'assoit à côté et même qu'on a fait les thugs.
- *Voyou, racaille.*
- (166) Sachant que je ne connais pas très bien mon crush.
- *Amourette.*
- (167) Ça m'étonnerait qu'il essaie de s'intéresser à mes trucs de geek.
- *Intello coincé.*
- (168) Je voudrais vraiment faire avancer les choses, quitte à y aller cash.
- *Franchement, parfois manière abrupte.*
- (169) Je n'arrive pas à trouver de s phrases qui « collent » au niveau du flow.
- *Rythme.*
- (170) Sois cool et aie confiance en toi.
- *Décontracté.*

3.2.2. La phraséologie.

Un autre procédé de nature sémantique est le recours à la phraséologie : les métaphores, les métonymies, les épithètes, les euphémismes, les calembours, les périphrases, etc.

Nous allons analyser les cas de métaphores, de métonymies et de synecdoques. Ces tropes sont très intéressants parce qu'ils portent sur la construction d'images et, étant donné que les images répondent à une question culturelle et idéologique, les mots apparus grâce à ces procédés montreront très bien l'identité du groupe social qu'ils représentent.

La métaphore est un procédé basé sur l'analogie consistant à désigner une réalité par le biais d'un mot qui convient à une autre réalité. Autrement dit, la métaphore suppose un transfert de sens entre deux objets qui sont comparés. Ainsi, on utilise *gazelle* pour parler d'une *fille* (171), *bombe* pour une *fille très belle* (172) ou *navet* et *lourd* pour un *imbécile* (173, 174) :

- (171) La logique des gazelles.
- (172) Eva Longoria c'est une bombe elle !
- (173) Le plus gros navet.
- (174) Il est lourd comment l'élogier ?

La métonymie, pour sa part, consiste à désigner une réalité au moyen d'un terme qui renvoie à une autre mais qui est associé à la première par une relation logique. C'est pareil avec la synecdoque mais, contrairement à ce qui se passe avec la métonymie, dans ce cas les deux réalités associées ont un rapport de dépendance et d'inclusion. C'est-à-dire, alors que la métonymie renvoie aux qualités, la synecdoque renvoie à la quantité. De cette manière, nous pouvons trouver des métonymies dans le mot *créteux* qui renvoie à *punck* (175) et dans *caisse* qui renvoie à *voiture* (176) et une synecdoque dans *baskets* qui renvoie à *tranquille* (177) :

- (175) Son leader, Lou Barlow est d'ailleurs un créteux converti.
- (176) 403 euros pour une caisse que je verrai plus.
- (177) Tout ça pour me sentir mieux dans ma tête et donc mes baskets.

Ce dernier exemple constitue une synecdoque parce que les baskets sont un vêtement qui est associé avec une personnalité décontractée et détendue.

Parmi les procédés sémantiques de création du lexique argotier, nous trouvons aussi la substitution synonymique. La synonymie consiste à désigner une réalité déterminée au moyen d'un autre mot par analogie. Ce procédé, dont l'application réitérative donne lieu à des séries synonymiques, offre un éventail presque infini de possibilités de désignations, car toute nouvelle acquisition sera possible pourvu qu'elle soit comprise grâce au contexte. Même si cette technique n'est pas proprement argotique (parce qu'elle est aussi utilisée dans la langue standard), elle offre aux usagers une méthode très spontanée pour coder leur langage. Ainsi, nous pouvons vérifier que *blé* désigne *argent* et que *pognon*, qui renvoie à *pogne*, une brioche de Provence fait avec du blé, le fait aussi. Par analogie, *galette* et *douille* (gâteau rond en Normandie) désignent également l'argent (Guiraud, 1958 : 59) :

- (178) Je m'imagine gagner du blé, beaucoup de blé.
- (179) Un truc sympa pour se faire du pognon ?
- (180) Avoir plein de galette ne rend pas heureux.

(181) Une gross quantité de douille.

3.2.3. Les phénomènes grammaticaux.

Pour finir avec les procédés sémantiques il faut présenter les phénomènes d'origine grammaticale tels que les formules figées du type *adj. + de chez + adj.* à signification superlative (souvent tirées de la publicité) ou les changements de catégorie. Le changement de catégorie le plus prolifique de notre corpus est celui de l'adjectif *grave*, qui devient un adverbe avec le sens de *très, beaucoup* (182 à 184). En plus, l'emploi simultané des deux procédés grammaticaux donne lieu à la variante *grave de chez grave*, ce qui souligne l'importance du propos exprimé (185) :

(182) Jtrouve qu'ils abusent grave d'elle.

(183) On c grave rapproché.

(184) J'ai vu quelle été grave fatiguée.

(185) Elle est grave de chez grave.

3.3. Le parler jeune : les gros mots et autres expressions.

Après avoir vu tous ces procédés de création lexicale, nous pouvons constater l'existence en français d'un lexique non standard largement répandu et de caractère éphémère qui est utilisé par les adolescents comme signe identitaire. Un trait particulier de leur parler c'est la présence d'un ample vocabulaire concernant les insultes, les expressions grossières, les jurons et les mauvaises paroles. Dans la plupart des cas, l'utilisation d'un type de lexique est motivée par le besoin de marquer la hiérarchie dans un groupe et par l'affermissement d'un contrôle social. Voici quelques exemples :

(186) Je foutais le bordel.

- « Semer le désordre, le chaos ». Autres formes possibles : *foutre la merde*.

(187) Jme suis bien fait emmerdé par mes potos mais bon jmen foutais.

- « Importuner, ennuyer ».
- « Se désintéresser complètement ».

(188) Elle m'a pas repoussé une fois en mode jlui casse les couilles.

- « Importuner, exaspérer ».
- (189) Ça me fasse bien chier par ordi.
- « Irriter ».
- (190) Jme faisais chié et elle me manquait jcrois.
- « Irriter ».
- (191) Tu seras déçue vu la quantité de gamins qui n'assume rien et prennent leur copine pour de la merde.
- « Excrément d'homme et d'animal ». Quand on parle d'une personne, *merde* a la valeur de « personne méprisable ».
- (192) Il arête de m'engueuler.
- « Gronder, disputer ».
- (193) Bande de pédales...
- « Homme homosexuel ». Autres formes : *pédé, lope, fiotte*, etc.
- (194) Salopard de merde il ma prise pour une salope !
- « Femme dépravée ».

Pour conclure cette section, nous allons exposer un petit recueil de quelques mots argotiques très employés par les adolescents français qui illustrent le parler jeune courant :

- (195) Elle est tjr au top avec moi.
- « Être très à l'aise, contente ».
- (196) Ils arretent pas de dire que jsuis cramé mais qd ils disent ça je flippe.
- « Être fou ».
 - « Avoir peur ». Autres formes possibles : *avoir les chocottes, avoir les jetons, péfli*².
- (197) Une adresse msn c'est comme un 06, faut demander ou l'avoir par un pote.
- « Numéro de téléphone ». Cette expression provient du préfixe français des téléphones mobiles.
 - « Copain, ami ». Autres formes possibles : *cops, poteau, tepo*.
- (198) On s'entendait bien mais on était pas hyper proche.
- « Caractère excessif de quelque chose ». C'est un préfixe très employé de la part des adolescents lors qu'ils veulent exprimer l'intensité ou le niveau supérieur de quelque chose. Autres formes possibles : *super*.

² Tous les exemples inclus dans « autres formes possibles » ont été tirés du *Dictionnaire de la Zone*.

- (199) En début d'année g mis un gros rateau a une meuf.
- « Rejeter ».
- (200) Ensuite essaie de te rapprocher de cette nana qui te plaît.
- « Femme ». Ce terme, maintenant moins utilisé, est parfois péjoratif.
Autres formes possibles : *meuf*, *frangine*, *gonzesse*, etc.
- (201) Cherche du taff là-bas.
- Dit *taf*. « Emploi » dans ce contexte, mais aussi « travail à faire ».
Autres formes possibles : *turbin*.
- (202) Alors fonce avant qu'on te le pique.
- « Voler, emprunter, prendre quelque chose ».
- (203) J'ai flashé sur un gars de ma classe.
- « Avoir un coup de foudre, être ébloui par quelqu'un ».
 - « Garçon ». Autres formes possibles : *mec*, *keum*.
- (204) Zappe le.
- « Ignorer, oublier ».
- (205) Mes vieux sont des vrais connards.
- « Parents ».

4. La syntaxe.

Les théories grammaticales traditionnelles étudient la langue d'un point de vue standardisé (Gadet, 1989 : 117) mais il est clair que les procédés grammaticaux (et, plus particulièrement, syntaxiques) utilisés dans les exemples de notre corpus ne se correspondent pas toujours avec la norme. Pouvons-nous parler d'une grammaire familière et d'une grammaire standard ? C'est vrai que les faits grammaticaux n'ont pas d'homogénéité mais, est-ce que cela suffit pour faire la distinction entre deux types de grammaire ?

De même qu'il arrive avec certains traits phonétiques, graphiques ou lexicaux, la syntaxe employée par les adolescents présente toute une série de structures qui s'éloignent de l'usage standard de la langue française. Ainsi, nous allons voir quels sont les traits non-normatifs que nous pouvons trouver dans chaque type de phrase.

4.1. La phrase négative.

La phrase négative comporte l'un des différences syntaxiques la plus représentative de la langue des adolescents par rapport au français standard : l'omission de *ne*. De fait,

parmi les 150 occurrences de phrases négatives qu'il y a dans notre corpus, 89, soit presque 60% du total, ne présentent pas le *ne* négatif.

En français, la négation est généralement exprimée par deux éléments : le discordantiel *ne* et un autre terme appelé forclusif, à valeur adverbiale, adjectivale ou pronominale³. Ainsi, même si à l'écrit c'est un phénomène rare qui dénote, normalement, un niveau culturel bas, à l'oral l'absence de *ne* est si fréquente qu'elle n'est plus sentie comme une faute.

D'après Françoise Gadet (1989 : 127-128), cette disparition peut être due à plusieurs causes telles que la volonté d'éviter une redondance (par rapport au *ne*, le forclusif semble plus précis d'un point de vue sémantique), la faiblesse phonétique du [n] devant voyelle lorsque le « e » muet disparaît ou la tendance de la langue française actuelle à combiner le clitique sujet et le verbe, pour laquelle le *ne* constitue un obstacle :

(206) Jve pas être méchante.

(207) Perso, j'aime pas boire seul.

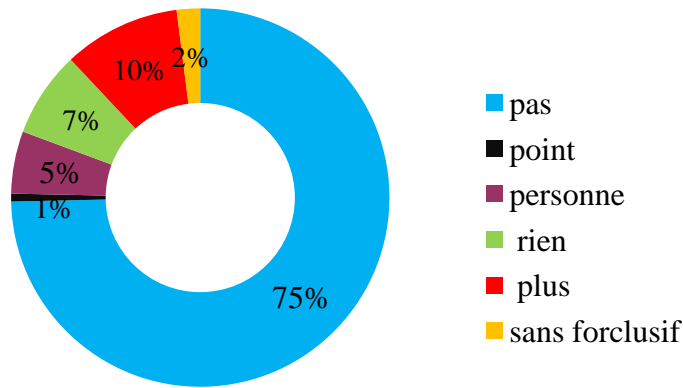
(208) Ch'ais pas moi...

(209) J'étais pas mal.

Après avoir analysé notre corpus, nous avons remarqué qu'il y a quelques facteurs qui semblent conditionner la présence ou l'absence de *ne*. Voyons d'abord le comportement de cet élément par rapport à la nature du forclusif qu'il accompagne.

Parmi les 150 phrases négatives qui composent notre corpus, il y en a 112 qui emploient *pas* comme forclusif, 15 qui utilisent *plus*, 11 qui se construisent avec *rien*, 8 qui le font avec *personne* et seulement 1 qui emploie *point* (ce forclusif n'est pas trop fréquent dans la langue des adolescents parce qu'il appartient plutôt à un registre soigné). Les 3 exemples restantes n'ont pas de forclusif.

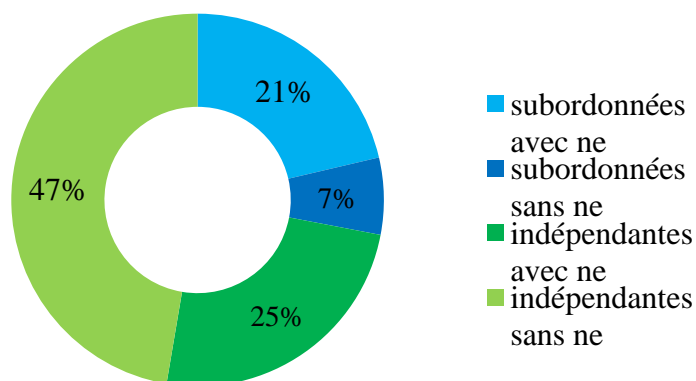
³ Il y a aussi la possibilité d'avoir l'élément négatif *ne* sans le forclusif. Ce sont des vestiges de la syntaxe de l'ancien français qu'on trouve, par exemple, dans des expressions toutes faites, dans la coordination négative ou dans quelques cas du registre soigné. En plus, avec quelques verbes particuliers (tels que *oser*), le locuteur peut choisir de faire l'omission ou de garder le forclusif.



Les phrases négatives avec *pas*, qui constituent presque 75% du total, se divisent à leur tour en 72 qui ont éliminé le *ne* (210 à 214) et 40 qui l'ont gardé (215 à 217). Par contre, la proportion de phrases sans *ne* diminue s'il s'agit d'un forclusif différent : 3/15 avec *plus* (218 à 220), 2/11 avec *rien* (221, 222) et 3/8 avec *personne* (223 à 225). Cette différence peut être due au faible apport informatif de *pas* par rapport aux autres forclusifs :

- (210) Je veux pas te désespérer.
- (211) Je suis pas sûre d'être prise.
- (212) Elle la pas dit encor ptdr.
- (213) Je me trouve pas timide.
- (214) Mdr c'est pas un site de rencontres.
- (215) Après un bon whisky ou un tequ'paf ne fait pas de mal.
- (216) Bédo, clopes... Mes parents ne savent pas !
- (217) Un métier où on ne reste pas coincé au boureau.
- (218) Y a plus de livres ??
- (219) Je foutais plus rien en cour.
- (220) Y avait plus rien la bas.
- (221) Il s'est encore rien passé...
- (222) Ils comprennent rien.
- (223) J'aime personne.
- (224) Et moi, j'ai personne.
- (225) Ya personne.

Nous observons également que la chute de *ne* est aussi déterminée par la nature de la proposition et qu'elle est plus fréquente dans des phrases indépendantes (210 à 225) que dans des propositions subordonnées (226 à 229)



(226) Je vous jure que j'en suis pas une.

(227) Un métier où on ne reste pas coincé au bureau.

(228) Je pense que tu ne devrais pas rencontrer des problèmes majeurs.

(229) Il faut fuir les écoles post bac quand tu n'as pas de piston.

ou par le mode du verbe (elle plus fréquente avec des verbes en indicatif (230 à 235), peut être parce que le mode subjonctif (236 à 239) est liée aux subordonnées) :

(230) Parce qu'ils sont pas cap d'avoir le numéro des filles de leur âge.

(231) Il y en a pas partout hein.

(232) Je pensais pas que les gens étaient aussi cons.

(233) Ça fait 2 mois que je l'ai pas vue.

(234) Sur la 1ere photo t'es chou mais la 2^e m'attire pas perso.

(235) J'habitais pas loin avant.

(236) Bien qu'ils ne comprennent pas.

(237) Elle comprend pas que je ne supporte plus le collègue.

(238) J'ai peur que l'on ne m'aime pas.

(239) Envie que la semaine prochaine se passe bien, pourvu qu'on ne se perde pas !!

Notre analyse montre aussi que la disparition de *ne* est très fréquente lorsque la négation appartient à des formules dites stéréotypées. En fait, 100% de ce type de phrases ne portent pas la première partie de la négation :

- (240) Non la politique c'est pas trop mon truc.
- (241) Mais c'est pas tellement des questions retro-existencielles sur la vie dans sa forme biologique et humaine.
- (242) C'est pas pour un ami mddr.
- (243) Je sais pas ce que tu as mais c'est pas normal.
- (244) Faut pas se mettre la pression.
- (245) Si tu n'as pas de fièvre, faut pas s'inquiéter.
- (246) Faut pas déconner !

En revanche, nous constatons que la chute de *ne* est moins fréquente lorsque la négation est accompagnée d'un adverbe qui intensifie le caractère négatif de la phrase. L'adverbe de renforcement le plus fréquent dans notre corpus c'est *absolument* (75% de ce type de phrase) et les 12 phrases qui le portent se construisent avec *ne* (247 à 250). Les phrases qui portent d'autres adverbes emploient aussi cet élément négatif (251 à 254). Nous pouvons affirmer donc que 100% des exemples documentés portent le *ne* :

- (247) Je ne vois absolument pas ce qu'il y avait de coquin dans ma phrase.
- (248) Je ne cherche absolument pas à jouer avec ses sentiments.
- (249) Je n'y compte absolument pas.
- (250) Si tu te reposes sur tes lauriers avec 12 en ne faisant absolument rien, tu risques de couler.
- (251) Je ne suis pas du tout souple.
- (252) Ne sais pas du tout quoi faire après Terminale ES.
- (253) Je ne sais pas du tout.
- (254) Je ne te conseille vraiment pas de faire sa !

De même, la nature et la forme du verbe peuvent favoriser le maintien de cet élément négatif lorsqu'il est accompagné par des formes brèves dont *ne* augmente le volume phonétique (255 à 263). Toutefois, cela ne signifie pas qu'il n'y ait pas des formes verbales plus longues qui maintiennent le *ne* (264, 265) mais c'est moins fréquent

(celles qui utilisent le *ne* représentent seulement 20% des phrases avec des verbes non monosyllabiques) :

- (255) Oui, mais je n'ai pas envie de me faire manger.
- (256) Elle n'a pas vraiment de cheveux.
- (257) Ils n'ont pas assez d'argent.
- (258) Le lycée n'est pas la solution miracle.
- (259) Je n'aime personne.
- (260) La best de votre fille ne peut pas partir avec vous.
- (261) Je ne trouve personne a mon goût.
- (262) Ça ne doit pas t'empecher.
- (263) Tu ne dois pas beaucoup m'aimer.
- (264) Je ne ressent plus rien pour ma famille.
- (265) Il n'était pas là.

Pourtant, nous observons que lorsque le verbe est composé, le locuteur tend à ne pas utiliser *ne* dans 70% des cas, même avec les formes courtes des auxiliaires *être* et *avoir* :

- (266) Elle l'a pas dis encor ptdr.
- (267) Elle m a pas REP.
- (268) Elle m'a pas repoussé une fois en mode jlui casse les couilles.
- (269) Elle nous a pas rendu les contrôles du troisième.
- (270) On a pas été acceptés.
- (271) Je n'ai pas eu trop l'occasion d'avoir son opinions sur le projet.
- (272) Je suis tombé pour une fille de mon lycée que je n'ai jamais parlé.

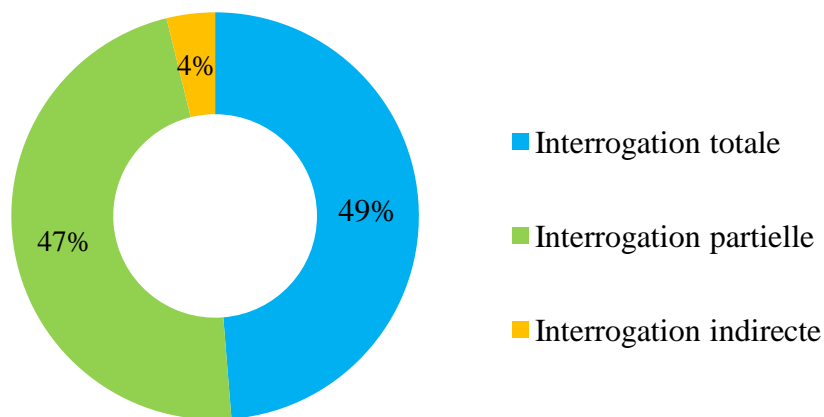
Finalement, notre analyse a montré que la nature du sujet peut aussi déterminer la fréquence de l'apparition de *ne*. La présence de cet élément diminue dans les exemples documentés selon que le sujet est un pronom clitique (273 à 276), un groupe nominal (277 à 280), un pronom négatif (281 à 283), *il* impersonnel (284 à 286) ou le sujet n'est pas exprimé (287, 288). Dans ce dernier cas, le pourcentage d'omission de *ne* est de 81%, alors que en ce qui concerne les pronoms clitiques le pourcentage est juste de 26% :

- (273) Je n'ai pas eu trop l'occasion d'avoir son opinions sur le sujet.
- (274) Tu ne seras pas la première fille à franchit le pas.
- (275) J'ai pas demander d'être juger juste avoir des conseils.
- (276) J'ai pas de copain.
- (277) Sauf que ma mère ne veut pas.
- (278) Ma demie sœur ne viendra pas avec nous.
- (279) Etre en S ne te pénalisera pas en droit.
- (280) Avoir les yeux bleus ne te rend pas la plus belle.
- (281) Personne ne pourra me payer mes études.
- (282) Rien ne vaut l'écho d'un cœur qui bat.
- (283) Aucun n'est mon ami.
- (284) Ya personne.
- (285) Y avait plus rien la bas.
- (286) Y a plus de livres ??
- (287) Parle pas avec lui.
- (288) Travaille pas.

4.2. La phrase interrogative.

La phrase interrogative en français présente une grande diversité de formes mais, quelle que soit l'organisation globale de la phrase, c'est le point d'interrogation qui indique la signification interrogative de la phrase à l'écrit.

En français on trouve deux types principaux de phrases interrogatives : l'interrogation totale (où tout le contenu propositionnel est affecté par l'interrogation) et l'interrogation partielle (qui présente un élément interrogatif sur lequel se construit la phrase). Dans notre corpus, composé de 78 phrases interrogatives, 38 appartiennent au premier groupe et 37 au deuxième. Le reste des exemples est composé par juste 3 interrogations indirectes.



4.2.1. L'interrogation totale.

Voyons d'abord la phrase interrogative totale. En français le sujet doit être toujours présent soit antéposé au verbe soit postposé. L'antéposition du sujet permet au locuteur de ne pas modifier l'ordre canonique de la phrase alors que sa postposition représente une rupture de l'ordre normal des constituants de la phrase assertive. Nous distinguons deux types d'inversion : l'inversion simple (avec un pronom conjoint) et l'inversion complexe (le sujet pronominal reste à gauche du verbe et est repris par un pronom conjoint de 3^e personne postposé). Dans notre corpus, seulement 7 de 38 phrases interrogatives totales présentent une inversion dont 1 est simple (289) et 6 complexes (290 à 295) :

- (289) Ma t-elle vraiment mis un Râteau ?
- (290) Mon ex pense t'il encore a moi ?
- (291) Ma fille est-elle amoureuse d'une star ?
- (292) Mon amie est-elle malade ou la fait exprès ?
- (293) Les gays sont ils tous petit ?
- (294) La solution est-elle de lui parler ou ai-je trop attendue ?
- (295) Ce comportement est-il normal ?

Il faut souligner que dans (294) nous trouvons deux interrogations unies avec inversion : l'une complexe (*la solution est-elle*) et l'autre simple (*ai-je*).

Pourtant, les adolescents ne se servent pas normalement de l'inversion du sujet et du verbe. En effet, les résultats de l'analyse de notre corpus (où 31 sur 38 exemples

d'interrogation totale ont été construits sans changer l'ordre des mots de la phrase assertive) montrent que les adolescents préfèrent garder l'ordre canonique de la phrase et marquer la valeur interrogative de la phrase avec l'intonation ou, dans ce cas, avec le point d'interrogation :

- (296) Tu a son fb Snap num ?
- (297) Il est grave de se shooter au déo ?
- (298) Elle m'aime ?
- (299) Je l'aime ?
- (300) Il joue ?
- (301) Je suis amoureuse de deux garçons ???
- (302) Ma meilleure amie m'aime !?!

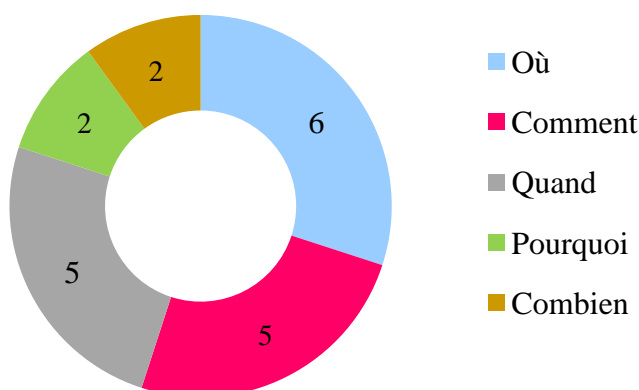
Parmi ces 31 phrases interrogatives qui gardent l'ordre Sujet + Verbe + Compléments, il y en a 11 qui ont une structure figée qui permet de rétablir cet ordre canonique de la phrase : *est-ce que* (303 à 306). En plus, dans 3 de ces exemples on trouve la forme populaire *ti*, aussi écrit *t'y* ou *y* (307 à 309), qui sert à remplacer *est-ce que* tout en suivant les lois de l'économie de la langue :

- (303) Es ce ke vs aimez ca ou pa ?
- (304) Est-ce que j'ai mes chances ?
- (305) Est-ce qu'il joue avec mes sentiments ?
- (306) Est-ce que je dois lui avouer que je l'aime ?
- (307) Il chante-ti bien ?
- (307a) Est-ce qu'il chante bien ?
- (308) Il est-y sur la photo ?
- (308a) Est-ce qu'il est aussi sur la photo ?
- (309) Il t'a-ti vrmt envoyé bouler ?
- (309a) Est-ce que il t'a vrmt envoyé bouler ?

4.2.1. L'interrogation partielle.

L'interrogation partielle se construit sur un constituant de la phrase mais, quels sont ces constituants ? En français on trouve trois types de particules interrogatives : des adverbes (20 phrases, 54%), des pronoms (13 phrases, 35%) et des déterminants (4

phrases, 11%). Voyons, d'abord, quels sont les différents types constituants adverbiaux documentés et en quelle proportion ils apparaissent :



Quant aux pronoms interrogatifs, nous avons documenté 5 occurrences de *que*, 5 occurrences de *quoi* et 3 occurrences de *qui*. Finalement, les 4 phrases comportant un déterminant interrogatif sont construites avec *quel* (3 exemples) et *quelle* (1 exemple).

Une fois analysés les types de constituants nous allons voir quelle est la structure de la phrase interrogative partielle. Premièrement, nous constatons que, tout comme dans l'interrogation totale, ces phrases peuvent présenter le sujet antéposé ou postposé. Comme nous l'avons déjà indiqué, si le sujet est postposé au verbe on peut trouver une inversion simple (310 à 314) ou complexe (315). Pourtant, cette dernière phrase est si particulière qu'elle mérite une explication plus détaillée : il s'agit d'une interrogation indirecte qui présente la formule *est-ce que*, rétablissant l'ordre de la phrase assertive mais aussi une inversion du verbe et du sujet (*allait-elle*). En plus, elle est composée par deux inversions dont la première (*ont dit*) est mal construite parce que, en français, le sujet ne peut pas se placer après les formes composées du verbe mais entre l'auxiliaire et le verbe principal :

- (310) De quel manga vient-il ?
- (311) Pourquoi se comporte t-il ainsi ?
- (312) Qu'allons nous leurs laisser ?
- (313) Que va-t-il faire ?
- (314) Qu'en pensez vous
- (315) T'ont dit-ils qu'est-ce que la blanche t'allait-elle faire ?

Nous remarquons donc que le pourcentage d'interrogations partielles sans inversion (83%) est beaucoup plus élevé que celui des phrases avec inversion du sujet (17%). Il est intéressant de noter que, quand la phrase garde l'ordre canonique des mots, l'élément interrogatif peut être renvoyé en fin de la phrase (316 à 320) ou se placer en tête de phrase (construction plus familière, (321 à 323)) :

- (316) Vs me conseillez de faire quoi ?
- (317) Sa veut dire quoi ?
- (318) Vous le prendriez comment ?
- (319) Alors tu me paye combien ?
- (320) On t'as payé combien ?
- (321) Où j'irais ?
- (322) Comment elle veut que je compren ?
- (323) Quand il te l'a dit ?

Afin de conserver l'ordre Sujet + Verbe, les interrogations partielles emploient aussi la formule *est-ce que*. Cependant, nous n'avons documenté aucun exemple de ce type de phrase avec le marqueur interrogatif *ti* :

- (324) Où est-ce que vous l'achetez ?
- (325) Quand est-ce qu'il commence ?

En plus, dans la langue parlée, *est-ce que* peut être remplacé par *c'est que* (326 à 328), *ce que* (329) ou tout simplement par *que* (330) ou *ce* (331). Tous ces éléments interrogatifs entraînent l'antéposition du sujet au verbe :

- (326) Qui c'est qu'il est ?
- (327) Quand c'est que tes sentiments ont commencé ?
- (328) Quoi c'est qu'il te donne en échange ?
- (329) Mais où ce qu'il est maintenant ?
- (330) Mais coment que jdois faire ?
- (331) Quand ce qu'elle t'a demande dla range ?

Finalement, une autre caractéristique que nous avons remarquée dans le groupe d'exemples des phrases interrogatives partielles c'est la présence de quelques formes d'insistance qui renforcent l'interrogation :

(332) C'est quand que tu veux le faire ?

(333) Mais, c'était à toi qu'il parlait ou c'était à ton amie ?

(334) Qu'est-ce que c'est que vs mconseillez ?

4.3. La phrase subordonnée.

Les phrases subordonnées ne constituent pas une grande partie de notre corpus. En général, les adolescents semblent préférer les phrases simples, indépendantes, où l'information est rapidement transmise. C'est pourquoi, leurs messages sur les forums analysés nous rappellent parfois le style télégraphique, plein des pauses et de phrases courtes.

Toutefois, nous avons pu classer nos exemples de phrases subordonnées dans deux grandes groupes (relatives et complétives) afin d'analyser quelques particularités qu'ils présentent. Ces singularités concernent surtout l'emploi de *que*, une des particules les plus employées dans la langue française. À ce propos, Françoise Gadet (1989 : 161) signale que ce caractère si prolifique dans la langue non standard peut être dû à son manque de sémantisme.

4.3.1. Les relatives.

Parmi ces types de phrases où *que* figure, c'est la relative qui apparaît comme étant la plus représentative de l'opposition entre le standard et le populaire. Nous avons constaté la généralisation de l'emploi de *que*, élément qui va remplir les fonctions syntaxiques des autres outils relatifs, quels qu'ils soient, suivant le principe d'économie linguistique. Autrement dit, il s'agit d'une simplification du système des relatifs :

(335) C le seul endroit que tu peux faire l'amour.

- *Où.*

(336) 200€ pour l'Iphone de ce type que vient juste d'arriver.

- *Qui.*

(337) C'est qqchose que je me souviens tous les jours...

- *Dont.*

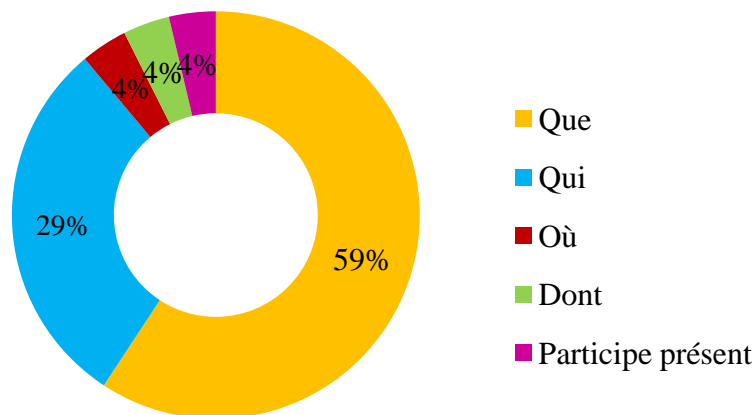
(338) Je suis tombé pour une fille de mon lycée que je n'ai jamais parlé.

- *À qui.*

(339) C'est un site web qu'on peut écrire tout ce qu'on se soucie.

- *Sur lequel.*
- *Dont.*

En effet, *que* est la particule avec laquelle se construisent la majorité des phrases relatives de notre corpus, même si dans presque la moitié des cas (7 sur 16) elle n'est pas bien employée :



Or, cette extension de *que* entraîne un double avantage pour le locuteur : d'une part le décumul du relatif (où l'élément éliminé est présenté dans la proposition subordonnée) ce qui entraîne le deuxième avantage, la restitution dans la proposition subordonnée de l'ordre des mots d'une phrase simple. Ce décumul de *que* peut aussi « se manifester par un recours aux possessifs ou bien à la dissociation relatif/pronom sujet lorsque l'antécédent est un pronom tonique » (Luzzati et Luzzati, 1986) comme nous pouvons le voir dans (341) et (342) respectivement :

(340) C'est ça que vous pouvez en parler !

- Le relatif *dont* se décompose en *que* + *en*.

(341) Bah... il s'agit d'un garçon de ma classe que sa sœur je la voyais en cours d'anglais.

- Le relatif de possession *dont* se décompose en *que* + *sa*.

(342) C'est moi que je suis paranoïaque ??

- Le sujet *qui* se décompose en *que* + *je*.

4.3.2. Les complétives.

Par rapport aux propositions subordonnées complétives, on trouve que la plupart des exemples de notre corpus, 97%, fonctionnent comme complément d'objet direct (343 à 346), alors que seulement 3% sont le sujet de la phrase (347) :

- (343) Moi je dis qu'en attendant tu postes ici.
- (344) Jvous jure que j'en suis pas une.
- (345) Je pensais pas que les gens étaient aussi cons.
- (346) Elle comprend pas que je ne supporte plus le collègue.
- (347) C'est nécessaire qu'il soit interdit.

En général, ce type de phrase ne présente pas trop de variations par rapport à la norme mais nous remarquons quand même quelques traits particuliers. D'abord, il y a de cas où *que* accompagne quelques verbes qui d'ordinaire se construisent avec un infinitif :

- (348) Tan pis, laisse qu'il fasse ce qu'il veut.

Dans quelques exemples, *que* permet la présence du même sujet dans la subordonnée :

- (349) J'aimerais que j'aie le corps de Beyoncé.
- (350) Je veux que je suis déjà en troisième.

Finalement, il y a quelques cas où la conjonction *que*, qui unit la proposition principale et la subordonnée, disparaît :

- (351) Elle m'a dit elle m'aime en secret.
- (351a) Elle m'a dit qu'elle m'aime en secret.
- (352) Il veut je couche avec lui...
- (352a) Il veut que je couche avec lui...
- (353) Mais t'as cru on était tes chiens ou quoi ?
- (353a) Mais t'as cru qu'on était tes chiens ou quoi ?

Il nous semble intéressant de présenter l'opinion d'un usager du forum *PublicAdos*⁴ à propos de cette absence de *que* comme marqueur : « les 'cailles manquent de « que » dans leur vocabulaire... », quelque chose qu'il trouve « vraiment desespèrent ». On déduit donc que cette suppression de *que* n'est pas trop répandue parmi les jeunes et qu'ils la considèrent même comme un trait caractéristique des couches plus basses de la société.

4.3.3. Les circonstanciels.

Bien que les circonstanciels constituent presque un tiers des exemples des phrases subordonnées dans notre corpus, nous constatons qu'elles représentent le groupe le plus proche à la norme, c'est-à-dire, celui qui présente le moins de variations. Pourtant, il y a un phénomène très particulier concernant les hypothèses (qui constituent 45% des propositions circonstanciels) qui mérite d'être mentionné : l'usage erroné de quelques formes verbales. Ceci peut être dû à une erreur ponctuelle mais aussi à une méconnaissance des règles grammaticales du français standard. Nous observons, de même, que cette faute grammaticale apparaît seulement lorsque l'hypothèse est irréaliste soit présente (354, 355) ou passée (356) et qu'elle entraîne le changement de l'imparfait par le conditionnel :

(354) Tu aurais dit la même chose si le tireur aurait été « un bon français » ?

(354a) Tu aurais dit la même chose si le tireur avait été « un bon français » ?

(355) Ça serait différent si j'aurais été lesbienne.

(355a) Ça serait différent si j'avais été lesbienne.

(356) Et si je lui aurais parlé... vous croyez qu'il m'aurait invité ??

(356a) Et si je lui avais parlé... vous croyez qu'il m'aurait invité ??

4.4. Autres phénomènes syntaxiques.

Dans les exemples documentés de la langue des adolescents, on peut trouver également d'autres traits caractéristiques d'une écriture « oralisée » :

- La dislocation : la reprise du sujet avec un pronom clitique est un trait très représentatif de l'oral. Elle peut se présenter avec (357, 358) ou sans une pause (359, 360). Dans le premier cas il s'agit tout simplement d'un procédé qui permet au locuteur

⁴ http://forum.ados.fr/actu/discussions/language-sujet_24527_1.htm

d'attirer l'attention sur un constituant particulier de l'énoncé, c'est-à-dire, un procédé d'insistance. En revanche, dans le deuxième cas, il semble que le locuteur a l'idée que le sujet doit être toujours exprimé sous sa forme pronominale, même s'il y a déjà un sujet nominal :

(357) Les filles, elles sont dangereuses.

(358) Mon meilleur ami, il dit qu'il m'aime.

(359) Ma mère elle me fait chier !!!!!!!

(360) Dès que les deux ils nous ont vu ils ont arrêté.

En plus, le redoublement peut être à gauche (257 à 260) ou à droite (361, 362) :

(361) Jsp comment faire pr arreter sa moi...

(362) Je n'y arrive pas moi.

Comme on peut le constater dans (357), (358), (359) et (360), la reprise de la troisième personne se fait, normalement, avec les clitiques *il/ils* ou *elle/elles*, mais elle peut aussi être représentée par *ça* (363) ou *c'est* (364) :

(363) La douleur... ça se passe....

(364) Les mecs c'est trop compliqués...

- Les constructions exclamatives : dans un registre populaire, on trouve deux structures exclamatives qui fonctionnent de la même façon : *ce que* et *qu'est-ce que* (qui s'avère un peu plus familier) :

(365) Ce qu'il est beau !

- L'exclamation porte sur l'adjectif *beau*.

(366) Ce qu'elle m'énerve quand elle me parle comme ça !

- L'exclamation porte sur le verbe *énerver*.

(367) Qu'est-ce qu'on s'amuse !

- L'exclamation porte sur le verbe *s'amuser*.

- Les expressions idiomatiques : très abondantes dans la langue orale, ce sont « des locutions ou des mots récurrents propres au locuteur ou au sujet du discours et dont le contenu syntaxique est dénaturé » (Luzzati et Luzzati, 1986) :

(368) Voyons voir quel est ton niveau intellectuel avec un petit test très simple comprenant quatre questions.

(369) Voyons voir si l'ambiance est cool ici...

- Les changements des prépositions : dans quelques cas, les prépositions régies par les verbes peuvent être confondues par d'autres prépositions :

(370) J'ai pas le temps de m'occuper à elle.

(371) Fais attention de ce que tu leur dit.

(372) Dis pas ça, y a qd même des personnes qui s'intéressent de tes problèmes.

5. Les émoticônes.

Les émoticônes, aussi appelées « smileys » (dénomination anglaise) ou « émojis » (dénomination japonaise), sont des petites images de visages, principalement, servant à exprimer l'esprit d'âme du locuteur. Ce sont les nouvelles technologies qui ont popularisé l'usage de ces images parmi les jeunes mais il faut souligner que, aujourd'hui, elles sont utilisées par presque toute la population.

Les émoticônes peuvent se diviser en deux types : celles qui représentent une image (373) et celles qui sont constituées par une vraie image (374) :

(373) Ne t'inquiète pas, tu n'es pas le seul qui est seul :/

(374) Bonne année à tous et à toutes ! 🍷

Le premier type d'émoticônes surgit de la combinaison de plusieurs caractères typographiques (des signes de ponctuation, des lettres et des numéros) qui forment ainsi des images servant à exprimer des émotions. Le deuxième type, pour sa part, constitue une sorte de traduction graphique ou non textuelle du premier type. On a donc des

correspondances entre les deux groupes : l'image de (373) sera 😊 et la typographie de (374) sera XD.

Bien qu'elles puissent se placer dans n'importe quelle partie d'une phrase, les émoticônes s'emploient d'habitude en fin de phrase, comme s'il s'agissait d'un signe de ponctuation. Pourtant, leur nature se rapproche plus de celle d'une interjection parce qu'elle informe l'interlocuteur des émotions de l'auteur, toujours dans un contexte déterminé.

Étant donné qu'à l'écrit le locuteur ne peut pas utiliser les modulations de sa voix (l'intonation) ou des gestes (la mimogestualité), il se sert de ces petits signes pour marquer ses différentes intentions communicatives. Ce sont donc des éléments qui mélangent l'oral et l'écrit. Nous pouvons constater, par exemple, que dans (375) le sens de la phrase change si nous introduisons une autre émoticône (375a) ou nous l'enlevons (375b), menant le lecteur à une possible erreur d'interprétation :

(375) Si tu déranges un esprit, c'est pour toujours 😊.

(375a) Si tu déranges un esprit, c'est pour toujours 😡.

(375b) Si tu déranges un esprit, c'est pour toujours.

En effet, il semble que la phrase (375a), avec le visage fâché, soit la plus proche du sens que nous pouvons attribuer à (375b) : une menace. Par contre, le visage souriant de (375) change complètement l'interprétation de l'intention communicative du locuteur : ce n'est plus une menace mais une blague.

Utilisées pour remplacer les déficiences d'une communication à distance, les émoticônes peuvent avoir quatre fonctions principales : signes d'expressivité, marqueurs d'ironie et d'humour, procédés relationnels et formules de politesse (Maroccia et Gauducheau, 2007 : 6). Les émoticônes expressives permettent au locuteur de transmettre ses émotions : la joie, la tristesse, la colère, l'illusion, la confusion, la préoccupation, l'ennui, etc. Selon la relation des smileys avec le contenu propositionnel du message on peut trouver trois types différents d'usages :

- L'émoticône peut ajouter le contenu émotionnel à un message qui ne l'a pas ou dans lequel il n'est pas marqué de façon explicite :

(376) Mais cher nous, c'est surtout pour les cadeaux et les repas de famille :3

- Cette émoticône représente le plaisir et la joie que le locuteur expérimente à l'égard de quelque chose, dans ce cas, les cadeaux et les repas de famille.
- (377) On dirait qu'il n'y a pas beaucoup de célibataires sur le forum ^^
- L'émoticône de cette phrase représente l'illusion et la joie envers quelque chose.
- (378) Tu es sûr ? *-*
- Cette émoticône représente l'illusion et l'adoration, ce sont des yeux qui scintillent face à, dans ce cas, la possibilité que ce que l'interlocuteur dit soit vrai.
- Elle peut mettre en évidence la valeur expressive d'un message où l'intention communicative émotionnelle n'est pas tout à fait claire :

(379) C'est normal de manquer un peu de confiance en soi quand il s'agit du sentiment amoureux 😊

(380) A mon avis tu as peut-être t'es chance, tu as juste à te montrer authentique avec lui ^^

(381) Mais je pense qu'après la mort ya soit la réincarnation, soit rien :/

- Elle peut renforcer la dimension émotionnelle d'un message où elle est déjà présente :

(382) Le dieu de l'école a voulu que je saute une classe 😊.

(383) Très bonne idée :)

(384) Celle là était drôle 😄

(385) Juste frustrant x_x

(386) Oui c'est assez étrange... 🤔

(387) Moi mes parents m'obligent 😞

(388) Ils se foutent bien de comment on peut se sentir avec un visage ravagé de cicatrice :-(

Dans ce dernier groupe nous pouvons trouver une sorte de redondance entre l'énoncé et l'émotion représentée par les smileys : par exemple, *drôle* / 😄 ou *frustrant* / x_x.

D'une autre part, les émoticônes qui marquent l'ironie ou l'humour servent à résoudre les cas d'ambiguïté de sens et à montrer qu'un message qui semble, normalement,

négatif n'est qu'ironique ou humoristique. Les smileys les plus employés à ce propos sont le sourire et le clin d'œil :

- (389) Et bien je te souhaite bonne chance pour passer de célibataire amoureuse
à en couple et amoureuse 🍷
- (390) Oui on peut être baptisé et athée 😊
- (391) Sauf si ils te tuent car ils veulent dominer la planète 😊

Par ailleurs, les émoticônes de relation désignent une proximité entre le locuteur et le récepteur, une sorte de familiarité qui évite le ton neutre ou distant qu'ont parfois les communications écrites :

- (392) Merci à ceux qui prendront le temps de lire ce roman ! 😊
- (393) Bonjour à tous :)
- (394) De rien ^^
- (395) Ben oui ce serait instructif de faire de telles nouvelles rencontres 😊

Finalement, les émoticônes de politesse sont employées pour affaiblir le caractère critique, menaçant, ou hostile de certains messages :

- (396) Hm, est-ce qu'il évite de te parler carrément ou pas plus que ça ? Car sinon tu n'as pas essayé de le parler en face... Enfin d'avoir un réel contact avec lui. Car si il est pas texto, en face ça soit être plus vivant 😊
- (397) J'aimerais bien voir ce que sa donne juste pour rigoler 😊

David Crystal⁵, en revanche, réduit cette classification à deux groupes : les émoticônes exprimant une attitude positive (telles que :, :P ou xD) et les émoticônes exprimant une attitude négative (telles que :(, :'(ou x_x).

Appartenant aux lois de l'économie linguistique, ces petites représentations condensent en deux ou trois caractères des messages beaucoup plus longs. Ainsi, elles sont devenues une méthode de communication efficace et rapide très appréciée par les jeunes de tout le monde car, comme on le sait, une image vaut mille mots.

⁵ David Crystal (2001), *Language and the Internet*, cité par Maroccia et Gauducheau (2007: 9).

CONCLUSION

La langue des adolescents français est caractérisée par toute une série de particularités qui la différencient du français standard. Il s'agit principalement de marquer l'appartenance à un groupe et de se distinguer du reste. Pour ce faire, ils prennent comme base les éléments et les règles de la langue commune et ils les modifient afin de créer un code propre à eux, un code qui a comme principe général la loi de l'économie linguistique.

Tout d'abord, nous avons constaté que, dans leur écriture, les adolescents emploient un style « oralisé » qui essaye de reproduire à l'écrit une leur façon de parler. Quelques exemples qui illustrent assez bien cette volonté de transcription sont les changements opérés dans les pronoms clitiques : l'omission du « e » muet dans *je* (de fait, l'élision de [ə] est très fréquent dans l'écriture des adolescents), la réduction de *tu* à *t'* ou de *vous* à *z'* et même la réduction de *il* à *i* ou sa complète disparition. Normalement, ces transcriptions suivent les règles de l'économie linguistique, c'est-à-dire, ils rendent les mots plus courts. Ainsi, nous observons que les adolescents se servent très fréquemment des abrègements graphiques (et non pas seulement phonétiques) des mots pour épargner du temps et de l'espace, transformant *maintenant* en *mtn* ou *toujours* en *tjr*, par exemple.

En ce qui concerne le lexique, nous constatons qu'il s'agit du trait le plus distinctif par rapport à la langue standard. Les adolescents créent continuellement des mots nouveaux qui remplacent ceux qui sont tombés en désuétude. Ce renouvellement constant rend très difficile un travail de compilation des termes mais nous pouvons quand même identifier quelques procédés de formation qui ne changent pas avec le temps : les procédés formels, qui comprennent le verlan, la troncation et la suffixation, et les procédés sémantiques, parmi lesquels nous trouvons les emprunts à d'autres langues ou au vieil argot français et la phraséologie. Ainsi, on trouve, par exemple, *ouf* pour faire référence à *fou*, *rep* pour *réponse* ou *kiffer* pour *aimer*.

Quant à la syntaxe, nous avons pu observer que les jeunes préfèrent les phrases simples et courtes, aussi bien dans des phrases assertives que dans des phrases interrogatives, où ils privilégient l'ordre canonique de la phrase (Sujet + Verbe + Compléments) grâce, surtout, à l'emploi des structures *est-ce que* et *ti*. Les phrases négatives, pour sa part, entraînent le plus souvent la perte de l'un des éléments qui composent la négation : la particule *ne*. Cette omission est conditionnée non pas

seulement par la nature du forclusif (comme nous l'avons vu, l'absence de *ne* est beaucoup plus fréquente lorsque la deuxième partie de la négation est *pas*) mais aussi par le mode ou le temps du verbe ou par la nature de la proposition.

À ce propos, nous avons remarqué que, dans la recherche de la simplicité, les adolescents utilisent plus les phrases coordonnées ou juxtaposées que les subordonnées. De plus, nous avons constaté que ce dernier type de phrase présente un certain nombre de propriétés qui ne correspondent pas à l'usage normatif : c'est le cas, par exemple, de l'emploi de *que* dans les relatives, où il acquiert le caractère de « relatif généralisé », pouvant remplacer tous les autres types de relatifs ; de l'absence de la conjonction *que* dans les propositions complétives complément d'objet ou des structures en *que* + Verbe là où l'on s'attend à trouver une construction infinitive. Les subordonnées circonstancielles, quant à elles, semblent respecter la norme, et nous n'avons à signaler que l'emploi du conditionnel passé, au lieu du plus-que-parfait de l'indicatif dans la subordonnée hypothétique introduite par *si*. En outre, l'analyse de notre corpus nous a permis d'identifier dans la langue des adolescents quelques autres phénomènes syntaxiques concernant la dislocation du syntagme sujet, les constructions exclamatives, les expressions idiomatiques ou l'usage erroné de quelques prépositions.

Finalement, pour parer au manque d'expressivité qui parfois pèse sur les textes écrits, nous trouvons un emploi largement répandu des émoticônes sur Internet. Ces petites images servent à clarifier l'intention communicative du locuteur (qui, dans quelques cas, peut être ambiguë) et aussi à exprimer des émotions tout en épargnant des mots.

Dans cette étude nous avons essayé de passer en revue les aspects les plus caractéristiques d'un code linguistique qui reste parfois difficile à comprendre pour ceux qui n'appartiennent pas au groupe qui s'en sert pour communiquer. À la fin de ce travail, nous pensons être en mesure d'affirmer que la langue utilisée par les adolescents dans les forums s'éloigne de celle des adultes et de préciser quelles en sont les propriétés phonétiques, morphologiques, lexicales et syntaxiques les plus saillantes.

BIBLIOGRAPHIE

ALGERI, V. (2013). *Langue française et identité nationale. Petite histoire géopolitique de l'idiome de France*. Viterbo : Università della Tuscia [en ligne]. Consulté le 19/05/2016. URL : <http://www.didattica.unitus.it/web/scaricatore.asp?c=pzgpu0pbbgpp2xz77b7il131&par=1>.

BLACK, C. et SLOUTSKY, L. (2010). « Évolution du verlan, marqueur social et identitaire, comme vu dans les films : *La Haine* (1995) et *L'Esquive* (2004) », *Synergies Canada* [en ligne]. Consulté le 19/05/2016. URL : <http://synergies.lib.uoguelph.ca/article/view/1037/1859>

CALVET, L.J. (1994). *L'argot*. Paris : Presses Universitaires de France.

CHOI-JONIN, I. (1998). *Introduction à la méthodologie en linguistique : application au français contemporain*. Strasbourg : Presses Universitaires de Strasbourg.

COSERIU, E. (1986). *Lecciones de lingüística general*. Madrid : Gredos.

Dictionnaire de la Zone [en ligne]. Consulté entre le 15/04/2016 et le 13/06/2016. URL : <http://www.dictionnairedelazone.fr/>

Doctissimo [en ligne]. Consulté entre le 12/1/2016 et le 15/06/2016. URL : http://forum.doctissimo.fr/psychologie/ados/liste_sujet-1.htm

DRAMÉ, M. (2010). « Procédés de création du lexique argotique dans les textes de rap au Sénégal : dérivation sémantique et emprunts ». Dakar : Université Cheik Anta Diop [en ligne]. Consulté le 30/04/2016. URL : <http://www.diacronia.ro/en/indexing/details/A17795>.

DUBOIS, J. et al. (1973). *Dictionnaire de linguistique*. Paris : Librairie Larousse.

Forum des ados [en ligne]. Consulté entre le 12/1/2016 et le 15/06/2016. URL : <http://www.forumdesados.net/>

GADET, F. (1989). *Le français ordinaire*. Paris : Armand Colin.

GADET, F. (2000). « Le terme « relâchement » en sociolinguistique ». Paris : Université Paris Ouest [en ligne]. Consulté le 19/04/2016. URL : <http://linx.revues.org/742>.

GADET, F. (2007). *La variation sociale en français*. Paris : Ophrys.

GARCÍA-PAGE SÁNCHEZ, M. (2014). *Cuestiones de morfología española*. Madrid : Editorial Universitaria Ramón Areces.

GARRIDO, J. (2010) « Thème et dislocation dans la langue parlée : de la syntaxe de la phrase à la construction du discours », *Círculo de Lingüística Aplicada a la Comunicación*. Madrid : Universidad Complutense de Madrid [en ligne]. Consulté le 15/06/2016. URL : <https://revistas.ucm.es/index.php/CLAC/article/download/41842/39869>

GOUDAILLIER, J.P. (2002). « De l'argot traditionnel au français contemporain des cités », *La linguistique* [en ligne]. Consulté le 26/04/2016. URL : <https://www.cairn.info/revue-la-linguistique-2002-1-page-5.htm>

GUIRAUD, P. (1958). *L'argot*. Paris : Presses Universitaires de France.

KALMBACH, J.M. (2011). *Phonétique et prononciation du français pour apprenants finnophones*. Jyväskylä : Université de Jyväskylä [en ligne]. Consulté le 22/04/2016. URL : <http://research.jyu.fi/phonfr/accueil.html>.

LECLERC, J. (2007). « La Renaissance : l'affirmation du français (XVI^e siècle) », *Histoire de la langue française* [en ligne]. Consulté le 11/06/2016. URL : http://www.axl.cefan.ulaval.ca/francophonie/HIST_FR_s5_Renaissance.htm

LÉON, P. (2014). *Phonétisme et prononciations du français*. Paris : Armand Colin.

LUNDSTRÖM, E. (2015). *Quelques réflexions sur les origines de l'argot français du XX^e siècle*. Falun : Högskolan Dalarna [en ligne]. Consulté le 19/05/2016. URL : <http://du.diva-portal.org/smash/get/diva2:827933/FULLTEXT01.pdf>

LUZZATI F., et LUZZATI D. (1986). « Oral et familier : du lexique à l'organisation du discours », *L'information grammaticale* [en ligne]. Consulté le 10/05/2016. URL : http://www.persee.fr/doc/igram_0222-9838_1986_num_30_1_2123

MAINGUENEAU, D. (2009). *Aborder la linguistique*. Paris : Éditions du Seuil.

MALMBERG, B. (1974). *Manuel de phonétique générale*. Paris : Éditions Picard.

MAROCCIA, M. et GAUDUCHEAU, N. (2007), « L'analyse du rôle des smileys en production et en réception : un retour sur la question de l'oralité des écrits numériques », *Glottopol*. Troyes : Université de technologie de Troyes [en ligne]. Consulté le 24/06/2015. URL : http://glottopol.univ-rouen.fr/telecharger/numero_10/gpl110_03marcoccia.pdf

MARTINET, A. (1979). *Grammaire fonctionnelle du français*. Paris : Didier.

MOREAU, M. L. (éd) (1997). *Sociolinguistique. Concepts de base*. Sprimont : Mardaga.

MORENO TIRADO, S. G. (2015). *L'étude du [ə] instable en français oral*. Zaragoza : Universidad de Zaragoza [en ligne]. Consulté le 19/05/2016. URL : <https://zaguán.unizar.es/record/47325?ln=es>

MOUNIN, G. (dir.) (1974). *Dictionnaire de la linguistique*. Paris : Presses Universitaires de France.

PublicAdos [en ligne]. Consulté entre le 12/1/2016 et le 15/06/2016. URL : http://forum.ados.fr/love/Amour/liste_sujet-1.htm

REY, F. (11 avril 2003), « Entretien avec Jean-Pierre Goudaillier », *Vousnousils* [en ligne]. Consulté le 18/05/2016. URL : <http://www.vousnousils.fr/2003/04/11/jean-pierre-goudaillier-professeur-de-linguistique-a-luniversite-paris-5-auteur-de-comment-tu-tchatches-249803>

SAN MATEO, A. et VEGA, P. (2014). *El español actual*. Madrid : UNED.

SAUVAGEOT, A. (1962). *Français écrit, français parlé*. Paris : Larousse.

SAUVAGEOT, A. (1972). *Analyse du français parlé*. Paris : Hachette.

SCHWOB, M., et GUIEYSSE, G. (2003). *Étude sur l'argot français*. Paris : Éditions du Boucher [en ligne]. Consulté le 15/04/2016. URL : http://www.leboucher.com/pdf/schwob/schwob_ea.pdf.

SOUTET, O. (1995). *Linguistique*. Paris : P.U.F.

Trésor de la Langue Française Informatisé [en ligne]. Consulté le 20/05/2016. URL : <http://atilf.atilf.fr/dendien/scripts/tlfiv4/showps.exe?p=combi.htm;java=no;>

XATARA, C. et PARREIRA DA SILVA, M. C. (2012). *Abréviations = chat, sms = langage texto (envoyer / recevoir un sms ou un texto)*. São Paulo : Universidade

Estadual Paulista [en ligne]. Consulté le 14/06/2016. URL : <http://www.ibilce.unesp.br/Home/Departamentos/LetrasModernas/CRIF/langage-du-net-et-emoticones.pdf>.

VERDELHAN-BOURGADE, M. (1991). « Procédés sémantiques et lexicaux en français branché », *Langue française, parlures argotiques*. Montpellier : Université Paul Valéri [en ligne]. Consulté le 29/04/2016. URL : http://www.persee.fr/doc/lfr_0023-8368_1991_num_90_1_6196.